

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, USA, and Union Postale.

LE DEVOIR

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5159

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Avertissement et renseignement

Le discours de lord Lee de Fareham à l'Université Club — Le ministre de la marine anglaise déclare qu'il ne doit pas y avoir dans l'Empire de "responsabilité limitée" et demande notre participation à la défense navale de l'Empire — Question d'opportunité, question de principe

Il faut souligner la haute importance du discours prononcé samedi à l'Université Club par lord Lee de Fareham. Il contient un renseignement et un avertissement dont il serait absurde de méconnaître la portée.

Lord Lee de Fareham est le premier lord de l'Amirauté anglaise — en d'autres termes, le ministre de la Marine de la Grande-Bretagne. Il occupe présentement à Washington l'un des plus hauts postes de la délégation britannique.

Le ministre de la Marine britannique nous affirme donc d'abord qu'à la dernière conférence impériale, l'été dernier, les représentants du Canada ont fait à l'Angleterre une offre d'aide en matière de défense navale.

L'avertissement, c'est que le Canada s'engagera à fond dans cette politique de participation à la défense navale de l'Empire.

Après avoir jeté au Canada une pleine brassée de compliments et nous avoir déclaré que nous occupons présentement sous le soleil une place sans égale, lord Lee de Fareham a foncé tout droit au coeur du sujet.

Cela, c'est le principe: solidarité militaire de tous les pays d'Empire, pas de "responsabilité limitée" pour l'un quelconque des Dominions. Le ministre anglais voit dans notre participation à la dernière guerre la mise en application de ce principe.

Après cela, après cette intervention directe, faite chez nous même, se trouvera-t-il quelqu'un pour mettre en doute la nouvelle attaque navale? Notez bien du reste que, même si la conférence de Washington entraînait des résultats sérieux, cela n'empêcherait point l'assaut de se produire.

Cette plaintive chanson n'éveille-t-elle pas dans votre mémoire des échos vieux de douze ou quinze ans? N'est-ce pas ainsi que l'on préparait les assauts de 1910, etc.?

Après cela, après cette intervention directe, faite chez nous même, se trouvera-t-il quelqu'un pour mettre en doute la nouvelle attaque navale? Notez bien du reste que, même si la conférence de Washington entraînait des résultats sérieux, cela n'empêcherait point l'assaut de se produire.

Du reste, lord Lee qui, dans une demi-colonne de journal, a mis tant de substance, laisse en même temps prévoir de quel côté portera cet effort. "Vous savez qu'à l'Amirauté nous avons encouragé de toute façon le développement de la marine canadienne. Nous vous supplions de ne pas croire que ce développement ne soit plus nécessaire. Au contraire, vous pouvez enlever de nos épaules la part, si petite soit-elle, de ce fardeau que vous jugerez équitable de porter."

Donc, c'est du côté de la "marine canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre", qu'on nous poussera. Cela, ainsi que nous l'avons déjà bien des fois noté, a le double avantage de ménager l'orgueil des colonies et, chez nous, d'utiliser une loi votée par l'un des deux grands partis — celui qui vient de reprendre le pouvoir — et maintenu par l'autre.

Derrière cette poussée, il y aura toutes les forces de l'impérialisme anglais, stimulées par le désir d'alléger un fardeau dont le poids est un excitant à la révolution. La simple réplique faite à l'orateur de samedi par le général Currie, principal de McGill, laisse deviner quels concours ces forces trouveront éventuellement chez nous.

L'effort impérialiste se heurtera, naturellement, à pas mal d'objections de sentiment et de principe, et, surtout, à une situation de fait, à la lourde dette résultant de la guerre et qui n'inspire pas aux gouvernements le désir de s'embarquer en trop d'aventures coûteuses. Mais si, comme beaucoup d'entre eux le font déjà, nos hommes politiques n'opposent à l'action de lord Lee et de ses pareils qu'une objection de circonstances, d'opportunité, combien de temps celle-ci tiendra-t-elle, en face d'une campagne menée comme le savent faire les impérialistes? Il est clair qu'il serait fou de sacrifier dans une politique de participation à la défense navale impériale de nouvelles centaines de millions; mais était-il moins fou de jeter dans la guerre européenne deux milliards et un demi-million d'hommes? On l'a fait cependant.

Il est visible qu'en certains milieux libéraux, on se dispose à tourner contre M. Meighen le discours du ministre anglais. Nous n'y voyons aucune objection, mais nous espérons que les critiques de M. Meighen profiteront de l'occasion pour s'expliquer à fond, non seulement sur la question de fait et de circonstances, mais sur toute la question de principe.

Celle-ci domine et commande celle-là.

Politique fédérale

Les réponses que veut M. King

Le Sénat et son utilité pratique — La représentation de l'Alberta — Plus de gouvernement par arrêtés ministériels — Un gouvernement national? — Retour à des sessions pratiques.

Ottawa, 23. — Le premier ministre actuel du Canada est très jeune. Il fut d'abord quelque temps ministre, puis de longues années sans siège au parlement.

C'est, en effet, deux choses distinctes que de préparer des améliorations dans le fond de son cabinet et de les faire passer ensuite. Le premier ministre doit s'en apercevoir aujourd'hui. Le Sénat, par exemple, ne peut être mis à toutes les sauces, et l'on doit observer certains principes dans la nomination des sénateurs.

Le théoricien recevra alors de la vie quelques leçons qui diminueront son ardeur réformatrice. Le premier ministre veut aussi l'unité du Canada. Il a voulu réunir les progressistes et les libéraux pour former un gouvernement national.

Ce désir n'est pas surprenant, chez un homme dans sa position; tous les hommes d'Etat veulent former un gouvernement national et ils lui donnent même cette réputation lorsqu'il ne la mérite pas. M. King était prêt à de grandes choses. Il était disposé, par exemple tout à "petit Napoléon" du Canada français et absolument disposé à écouter M. Gouin et son groupe, à laisser le "caï" en dehors de son ministère pour conclure une alliance avec les progressistes.

Cependant parmi les réformes annoncées, il y en a deux qui méritent plus d'attention, puisqu'elles sont plus faciles d'exécution, plus pratiques. La fusion des quatre départements de la milice, du service naval, des forces aériennes et de la police montée en un seul ministère

de la défense nationale simplifiera l'administration. Chacun de ces départements n'est pas encore assez considérable pour mériter l'attention et tout le temps d'un ministère spécial. Puis l'ouverture des Chambres dès l'automne sera à l'avantage des députés d'abord et ensuite de tout le pays. Durant les deux mois de novembre et de décembre la députation pourra écouler tout ce qu'elle a ramassé d'idées, de faits et de discours pendant les vacances parlementaires.

Les députés agraires surtout seront heureux de ce retour à l'innovation de M. Laurier. Dès le mois d'avril ils commencent à songer aux travaux qui se poursuivaient sur leurs fermes et sous une direction étrangère. Ils ne pouvaient pas s'éloigner comme les députés du Québec, durant les fins de semaine, pour aller jeter un coup d'oeil sur les affaires et donner les directions nécessaires.

Enfin, pour résumer, si M. King veut mériter la réputation de réformateur qu'il aime à se donner, qu'il a annoncé dans son discours de Newmarket, il devra plus se fier aux efforts persévérants et confidentiels qui réussissent quelquefois à la longue à changer une situation, qu'à un effort passager. Les réformes qu'il annonce ont été en partie toujours voulues par ses prédécesseurs, qui ne les ont pourtant faites. Il a commencé déjà à ne pas les mettre en pratique, ce qui prouve que les circonstances politiques sont quelquefois bien fortes, plus fortes que les hommes et qu'en imaginant et en prévoyant ces réformes, on doit aussi penser aux éléments contraires qui, probablement, seront sur la route pour en empêcher le succès.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

La succession

Plusieurs dépêches de Rome citent toutes sortes de noms pour ce qui regarderait le successeur de Benoît XV, supputant les chances de ce cardinal-ci ou de ce cardinal-là, et, pour un peu, affirmant tenir le renseignement de telle ou telle origine. En fait, tout cela est de l'imagination et de la mauvaise personne ne peut dire à l'heure qu'il est quel sera le prochain pape et cela n'avance rien du tout ni des dépêches analogues ont paru, lors du conclave de 1914, par rapport aux candidats qui paraissaient, ce qu'elles rapportaient, susceptibles de recueillir la succession de Pie X. En fait, aucune d'elles ne mentionnait le nom du cardinal qui fut choisi et devint Benoît XV. L'élection du pape n'est pas une élection de politicien, elle n'a pas les dessous de cette sorte d'élection, on ne peut l'assimiler à aucune autre sorte d'élection; aussi bien fera-t-on sagement de n'ajouter foi à aucune nouvelle quant aux chances probables de tel ou tel candidat; car les journalistes de Rome et d'ailleurs n'en savent pas plus long à ce sujet, si bien informés peuvent-ils être, pour le reste, que le dernier rédacteur venu d'une feuille du fond de la Colombie anglaise. Ce que les dépêches et les journaux en diront ne sera donc que de la fantaisie.

Chez nous

Dans le domaine de la politique fédérale, on parle assez couramment du choix possible de M. Stewart, homme politique de l'Alberta et ancien premier ministre de sa province, comme candidat libéral dans le comté d'Argenteuil, d'ici quelques semaines. Incapable de trouver un siège dans l'Alberta, le nouveau ministre de M. King en chercherait un dans le Québec. L'information vaut ce qu'elle vaut, mais, jusqu'ici, on n'a pas réussi à la faire confirmer ni démentir, bien qu'elle ait quelque apparence de vérité. A l'heure présente, la population de langue française, dans tout le pays, est assez nombreuse pour élire 70 députés de langue française à Ottawa. En fait, elle n'en élève que 59, les 11 autres sièges ou elle pourrait élire des gens de sa race étant cédés à des députés de langue anglaise. Dans le Québec même, l'élément de langue anglaise a pour le représenter à Ottawa 15 députés dont 7 seulement y représentent une majorité de gens de langue anglaise. Nous laissons donc aux minorités ethniques de notre province 8 sièges de plus que le nombre auquel leurs électeurs leur donnent droit. Dans le cas d'Argenteuil, nous n'avons aucune affaire à céder ce comté à quelqu'un de l'ex-

Sa Sainteté Benoit XV

On trouvera aujourd'hui en dernière page et en troisième page toutes les nouvelles relatives à la mort et aux funérailles de Benoit XV.

La session provinciale

Ce que ne disent pas les comptes publics

Le rapport du trésorier provincial est bref — Ce qui touche les journaux — Pourquoi cet argent est-il dépensé? — Un peu de lumière ne serait pas de trop.

Québec, 23. — Nous le notions l'autre jour: plus l'opposition est petite et plus les comptes publics sont minces. C'est un fait. L'économie du papier et des travaux d'impressions a fourni au gouvernement, plus exactement, à l'ancien trésorier un prétexte utile pour faire composer solide, comme on dit en termes du métier, les comptes rendus des recettes et des dépenses données jusque là en tableau. Nous n'accusons ni le nouveau trésorier — il vient à peine de naître — ni le gouvernement de vouloir tromper la députation et, par-dessus sa tête, le public, mais du fait de la faiblesse de ses adversaires le gouvernement est porté à la négligence et ne donne pas les précisions auxquelles on aurait le droit de s'attendre. Nous aurons l'occasion de donner plus loin des exemples, mais pour le moment contentons-nous d'émettre deux vœux. Le premier c'est que le nouveau trésorier revienne à l'ancienne coutume des tableaux, pour ménager les yeux des contribuables et lui permettre de se convaincre que le gouvernement ménage aussi sa bourse. Le Soleil, qui imprime cette pièce, n'y aura sûrement pas d'objection et nous doutons que le gouvernement refuse de se rendre à notre avis uniquement pour contrarier le Soleil. Ils ne sont pas tellement en mauvaise intelligence, même depuis que l'événement enseigne à son confrère comment on est habituellement ministériel ou l'art de parler de M. Taschereau 300 jours l'an, pour se voir du mal.

Le second c'est que le comité des comptes publics se réunisse et étudie un peu ce volume compact et passablement obscur. Prenons les dépenses de l'Assemblée législative. Elles sont sans doute justifiées toutes, mais pas dans les comptes publics. Les indications données là ne réussiraient pas à délier la bourse d'un monsieur économe de ses sous. Elles sont pourtant données pour éclairer le contribuable sur l'emploi qu'on a fait de son argent. Car contrairement à ce que pensent les politiciens du dehors — les nôtres n'ont jamais été de cet avis — il n'y a jamais eu telle chose que l'argent du gouvernement ou l'argent de députation. L'argent provient par des canaux divers d'une source unique: du gousset de Baptiste.

On a beaucoup fait l'année dernière le ménage de l'Assemblée législative. Plus les sessions sont courtes et plus aussi il faut le croire l'édifice se saillir. Les députés ne sont pas la pendant de longs mois pour essayer la poussière avec leurs manchettes et leurs fonds de culotte.

On lit, en effet, à la page 91: dépenses de ménage, \$15,792. Indivisionnellement ces braves femmes ne gagnent pas cher, mais collectionnement le chiffre de leur paye forme un joli denier, comme on voit. Mais si les femmes de ménage sont employées à nettoyer, le nettoyage forme pourtant un article spécial: \$3,436.73 y sont passés. On achète chez Barsalon ou ailleurs beaucoup de savon pour la moitié de cette

Encore une fois nous ne crions pas au scandale. Nous n'en voyons pas le premier élément, nous n'avons pas la moindre raison de soupçonner que ce soit, mais nous trouvons malheureux qu'à raison de la faiblesse numérique de l'opposition il ne lui soit point permis de se faire rendre un compte exact de la façon dont ces sommes, prises au hasard, au hasard du feuillettement des comptes publics, ont été dépensées. Le chapitre le plus intéressant à explorer c'est celui des impressions puisqu'on sait que tous ces travaux sont faits par contrat obtenu sans soumission, souvent, sinon toujours ou presque toujours.

M. Sauvé, en dépit de ses nombreuses occupations a manifesté naguère le désir de promener un peu de lumière là-dessus. Peut-être aura-t-il le loisir de le faire? Ce serait en tous les cas occuper utilement son temps que de voir si les deniers du public sont dépensés à propos, les comptes des journaux raisonnables et justifiés, même quand il leur manque l'aiguillon de la concurrence.

Louis DUPIRE.

Entre rivaux

Deux agences d'information télégraphiques, l'Associated Press et la United Press, qui se partagent la clientèle des principaux quotidiens américains et ont aussi des abonnés au Canada, ont transmis la nouvelle de la mort de Benoit XV, en Amérique, la première samedi après-midi, la seconde dimanche après-midi. L'Associated Press a donné la nouvelle prématurément, dans une dépêche venue de Rome, subscritivement à une autre dépêche datée de Londres et attribuant l'information à des sources catholiques authentiques. Comme l'Associated Press et celle-ci, à son tour, distribue la nouvelle aux journaux quotidiens du pays, l'erreur de la première en annonçant trop tôt la mort de Benoit XV, samedi après-midi, explique l'erreur de la seconde, qui a passé la nouvelle aux journaux du samedi après-midi et du samedi soir. La United Press fait remarquer dans un bulletin aux

journalistes, et si nous devons y élire un député ce devrait être quelqu'un de langue française, puisque, dès 1911, les Canadiens français y avaient la majorité; mais si ce n'est pas un Canadien français, cela doit être au moins quelqu'un de notre province. Le choix de M. Stewart comme candidat dans Argenteuil serait, dans tous les cas, une grave erreur de tactique de la part de ses chefs et associés.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

Les braves gens ne sont pas tous les gens braves; mais les complices qui, par le temps froid qu'il fait, exposent leur santé et même leur vie pendant les incendies fréquents et risquent d'y perdre l'une ou l'autre, — plusieurs viennent de se faire blesser, à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche dernier, et deux y sont morts sous les décombres, — sont à la fois de braves gens et des gens braves.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Un cas à trancher

A monsieur le directeur du Devoir, Montréal.

Monsieur, Je viens solliciter l'hospitalité des colonnes de votre journal, pour obtenir, si possible, une solution dans une affaire assez compliquée.

Il s'agit d'établir les responsabilités dans un accident survenu au cours de travaux pour fin d'utilité publique.

Nous l'exposerons avec ses circonstances de temps, de lieux, de personnes et de choses. Pour concourir à l'amélioration du "Chemin Matapédia", qui relie au cœur de notre province nos belles régions de la "Vallée de la Matapédia" et de la Baie des Chaleurs, la municipalité de la paroisse de St-Moïse, comté de Matane, avait décidé de reconstruire un pont sur la rivière Tartigou. Comme les opinions étaient partagées sur le mode de reconstruction, en bois ou en béton, M. J. Dufour, député du comté et secrétaire de la municipalité du village de St-Moïse, insista pour qu'on reconstruisit ce pont en béton d'après la soumission de M. H. Morin, qui était la plus basse au prix de \$6500.00, s'engageant, si cette soumission était acceptée, à faire reconstruire aux frais du gouvernement, un autre pont, dit "Pont à Plourde", situé sur le même chemin Matapédia, à condition que la municipalité fournisse le bois. L'offre étant acceptée, les travaux du pont de la rivière Tartigou commencèrent.

Peu de temps après, sans que le conseil intéressé en ait été averti, les travaux de reconstruction du "Pont à Plourde" commencèrent aussi sous la surveillance de M. Joseph Plourde, en juin dernier.

Au cours de ces travaux, un des ouvriers, M. Joseph Dubé, fut victime d'un accident: pendant qu'on était à remplir les cages du pont, une lourde pierre lui brisa une jambe, le rendant incapable pendant longtemps de travailler au soutien de sa nombreuse famille. Le pauvre infirme ne sachant trop à qui s'adresser, demande de tous côtés qu'on l'indemnisât, et jusqu'ici, ses démarches sont restées sans résultat.

Dans l'occurrence, nous serions heureux de connaître qui est res-

ponsable des suites de cet accident. Est-ce le conseil de la paroisse de St-Moïse? Est-ce le ministère de la colonisation? Est-ce le surveillant des travaux? Est-ce le député du comté?

UN CONTRIBUTABLE de la paroisse de St-Moïse. N. de la R.—Pour départager la question, il faudrait d'abord soumettre à un avocat de la région tous les documents, résolutions et contrats relatifs à cette affaire. C'est lui qui pourra le mieux aviser notre correspondant et celui des ouvriers qui s'est fait blesser.

Un banquet à M. Archambault

LE DEPUTE DE CHAMBLY-VERCHERES EST L'OBJET D'UNE FETE PAR SES PARTISANS A LONGUEUIL. — LA CONSTRUCTION D'UN PONT ENTRE MONTREAL ET LA RIVE SUD.

Un groupe d'amis et d'électeurs de Chamblly-Verchères ont offert, hier soir, à leur député, M. Joseph Archambault, un banquet, à la salle municipale de Longueuil, pour commémorer les services nombreux que leur mandataire leur a rendus depuis cinq ans.

Deux ministres du cabinet fédéral, MM. Lomer Gouin et Jacques Bureau sont venus rendre hommage au député de Chamblly-Verchères et louer le travail qu'il a accompli depuis son entrée au parlement, en faveur de la cause libérale.

Au milieu du banquet, M. Archambault a reçu une canne à pommeau d'or, cadeau de ses électeurs. Les hommages et les éloges n'ont pas manqué à l'hôte du banquet, car il y a eu quinze discours de prononcer, nous nous contenterons de résumer ceux de M. Gouin et de M. Archambault.

Un sujet qui a vivement intéressé et les invités et les convives a été celui d'améliorer les communications entre la métropole et la rive sud et de construire un pont qui relierait Longueuil à Montréal. Tous les orateurs l'ont souligné, particulièrement les deux principaux, MM. Gouin et Archambault.

M. Archambault rend d'abord hommage à son chef, que la faveur populaire a porté à la tête des affaires du pays; il a confiance que le gouvernement nouveau saura donner au pays l'administration saine dont il a besoin pour sortir du marasme dans lequel il est plongé.

Puis il aborde la question qui intéresse les citoyens de la rive sud, la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud.

Il déclare que la construction de ce pont n'est pas une dépense futile mais qu'au contraire c'est une économie, c'est un placement de tout premier ordre, car ce pont aidera considérablement au développement de la métropole et du pays entier, car ce sera la princi-

ale artère entre les Etats-Unis et le Canada. Il rappelle l'encouragement qu'a déjà donné sir Lomer Gouin à ce projet et il espère que le gouvernement saura continuer les efforts qui ont été faits jusqu'ici pour assurer la construction de ce pont.

L'orateur rappelle la situation politique dans laquelle se trouve actuellement la province de Québec. De brèves galeuses qu'elle était il y a quelques années, elle est devenue le modèle que l'on veut imiter à cause de sa prospérité toujours grandissante et de sa moralité. On a crié à la domination de Québec; mais lors de la dernière élection il s'est trouvé des candidats dans les provinces voisines pour dire que si le Canada doit être dominé par la province qui a réussi à décrocher la première place dans la Confédération canadienne ce sera une bonne chose. Mais Québec n'aspire à aucune domination. Québec ne demande qu'à collaborer avec les provinces-sœurs pour assurer la grandeur et le progrès de notre pays à tous, le Canada.

M. Archambault fait, en péroraison, un panegyrique de la race canadienne-française; il dit que les Canadiens français garderont pour la France un attachement qui tient du sang. Mais ils ne fuiront jamais à la loyauté qu'ils doivent à l'Angleterre. Ils ont à maintes reprises prouvé leur respect à leur mère-patrie et jamais ils n'y manqueront. Mais il est un pays qui leur est encore plus cher que tout cela et c'est le Canada, le pays de leurs aïeux, le sol qui a été labouré par leurs ancêtres et auquel ils sont attachés par les liens les plus indissolubles: "Le Canada, mon pays, mes amours."

M. Lomer Gouin, ministre de la justice, est heureux de choisir cette occasion pour remercier publiquement M. Archambault de l'appui qu'il lui a donné au cours de sa campagne dans Laurier-Outremont. Il porte la santé au parti libéral et au Canada.

"Le Canada, dit-il, a traversé une crise très grave, mais depuis le 6 décembre dernier, il y a beaucoup d'espoir de recouvrement complet à la santé. Cependant, la tâche du gouvernement libéral ne sera pas facile, la tâche sera immense. Il faut féliciter le chef du parti libéral de la victoire qui a couronné ses efforts féconds, mais nous ne pouvons oublier que de tous les premiers ministres qui se sont succédés depuis la Confédération il est celui qui a devant lui la plus grosse somme de travail à accomplir.

Sir Lomer passe ensuite à la question qui semble intéresser si profondément les convives, la question du pont. Il rappelle qu'il faisait partie de la délégation qui, avec lord Shaughnessy, s'est adressée au premier ministre de la province de Québec, M. Taschereau, pour lui demander son appui dans le cas où l'on déciderait de construire ce pont qui n'est pas seulement d'un caractère national, mais surtout d'un caractère international.

Il n'a pas changé d'opinion; il croit toujours que le pont serait d'un appui inappréciable et il est toujours sympathique au projet.

Mais M. Archambault a déclaré qu'il ne se présentera pas devant le peuple avant que le pont ne soit construit; il a peut-être ignoré qu'il est des imprudents dans la vie des hommes politiques qui changent bien des projets. Peut-être que M. Archambault pourrait se présenter à nouveau devant ses électeurs avant la période réglementaire de quatre ou cinq ans dont il a parlé.

Sir Lomer Gouin termine en réitérant ses remerciements aux organisateurs de cette fête qui ont bien voulu l'inviter et dont il gardera certainement un chaud souvenir.

Les autres orateurs ont été M. Jacques Bureau, ministre des Douanes; MM. A. Venne et le notaire Langlois proposeront la santé de la province de Québec, à laquelle M. J. L. Perron, ministre de la Voirie, a répondu. Le Dr Merrill Desautels ajouta quelques mots et l'on se sépara au chant du "O Canada".

Les finances provinciales

M. WALTER MITCHELL DIVISE L'HISTOIRE DE NOS FINANCES EN TROIS PERIODES.—L'AIDE A L'INSTRUCTION AUX BONNES ROUTES ET LA COLONISATION.

M. Walter Mitchell, député de Saint-Antoine, au parlement fédéral et ancien trésorier de la province de Québec a fait une revue de l'histoire financière de cette province au dîner-causserie périodique du "Young Men's Canadian Club".

L'orateur divise l'histoire financière de la province de Québec en trois périodes.

Pour la première période, de 1867 à 1898, les recettes ordinaires s'élevaient à \$124,064,030.31, les dépenses se chiffraient à \$130,845,829.18, laissant un déficit de \$6,781,798.87.

Pendant la seconde période de 1898 à 1905, les recettes ont été de \$32,373,220.25, les dépenses de \$32,022,770.71, avec un surplus de \$350,449.55.

Enfin pour la dernière période, de 1905 à 1921, les recettes se chiffrent à \$148,314,414.28 et les dépenses à \$136,685,818.46. Ce qui donne un surplus pour cette période de \$11,628,595.82.

Depuis le premier juillet 1867 au 31 juin 1921, nous avons un surplus de cinq millions en chiffres ronds.

Les principales sources de revenus sont: les subsides du gouvernement fédéral, les terres et forêts, les licences, les corporations commerciales. Les droits sur les successions et sur les camions automobiles et la loi des liqueurs.

Les principales sources de dépenses sont l'Instruction publique, la voirie, la colonisation et les travaux publics.

Québec a la plus petite dette "per capita" de toutes les provinces du Canada, dit M. Mitchell.

En 1905, l'octroi pour la colo-

Une Spécialiste de la Beauté Révèle le Secret

Elle donne une recette que l'on peut préparer chez soi pour noircir les cheveux

Mme M. D. Gillespie, une spécialiste de la beauté bien connue à Kansas City, a fait dernièrement la déclaration que voici au sujet des cheveux gris.

"N'importe qui peut préparer chez soi un mélange très simple qui noircira les cheveux gris et les rendra souples et brillants. A une roquette d'eau ajoutez 1 once de boue, une petite boîte de composé Orlex et 1/4 d'once de glycérine.

On peut acheter ces ingrédients à n'importe quelle pharmacie pour une somme minime. Appliquez deux fois par semaine sur la chevelure jusqu'à ce que vous ayez obtenu la teinte désirée. Cette préparation fera paraître les personnes aux cheveux gris vingt ans plus jeunes. Elle ne colore pas le cuir chevelu, n'est ni collante ni frottent.

En 1921, le même service recevait \$1,445,097. Les sommes votées pour l'Instruction publique ont passé de \$534,460 en 1905, à \$1,700,619 en 1921.

L'année 1912, marque le début de notre politique dite "des bonnes routes". Des crédits de \$33,000,000 ont été votés pour la voirie.

Depuis 1915, le nombre des touristes américains qui viennent visiter notre province a décuplé.

Un autre résultat de la politique de voirie c'est l'augmentation de la valeur de la propriété foncière. A ce sujet le conférencier cite l'opinion du gouverneur de l'Etat de New-York, M. Whitman.

Les crédits de l'agriculture, de \$210,600 qu'ils étaient en 1905, sont passés à \$1,064,500 en 1921.

En terminant, il demande aux membres du Young Men's Canadian Club de pratiquer la tolérance et le "fair play britannique". M. Chs.-P. Archibald président de l'Union, M. C.-H. Mowat a remercié le conférencier.

L'influenza à New-York

New-York, 24 (S.P.C.) — Quatre vingt dix cas d'influenza ont été rapportés au bureau de santé depuis trois jours. Les cas de grippe sont plus nombreux. Les cas de pneumonie et de rhumes graves sont de beaucoup plus nombreux que d'habitude.

Le Commissaire royal d'hygiène, S. Copeland, a déclaré que les cas d'influenza augmentent sérieusement. Il y a au moins trente nouveaux cas chaque jour. La maladie est la même qu'en 1918, et est aussi mortelle. La seule différence est qu'elle n'est pas épidémique. Mais comme il y a beaucoup d'influenza à Paris et à Londres, il importe donc d'observer ici les plus grandes précautions.

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, \$6



Pendant que les autres attendent, VOUS VENDEZ

ALADDIN n'avait qu'à frotter sa lampe pour faire venir tout le monde devant lui. La même chose se fait aujourd'hui: seulement la lampe d'Aladdin est devenue un téléphone.

Servez-vous du téléphone à Longue-Distance pour appeler celui avec qui vous désirez faire des affaires et dès qu'il lève le récepteur pour écouter, il est en votre présence. Virtuellement face à face, il vous est plus accessible que s'il vivait à la porte voisine. L'homme de qui vous hésitez à emprunter un outil, vous accueille gracieusement si vous l'appellez. Pendant que d'autres font antichambre, vous lui faites des ventes.

Il est prêt à vous écouter. Sa curiosité a été éveillée. Il sait que la conversation sera courte et la glace est brisée. Quand un vendeur connaît bien sa marchandise sa voix a des accents qui portent la conviction et il réussit sa vente. Vos articles ouvrent des portes qui leur étaient auparavant fermées.

A cause des taux très bas des appels de "station-à-station" après 8 h. 30 du soir, les appels du soir et de nuit par Longue-Distance servent de plus en plus pour les besoins d'affaires. On n'a qu'à y penser.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Confiez-nous vos Imprimés

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité CIRCULAIRES BILINGUES format du "Devoir".

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée, 43, rue St-Vincent, Montréal. Main 7460.

L'INFLUENCE DU "DEVOIR"

- On ne doit pas mesurer l'influence d'un journal à son volume, pas plus qu'à son format.
L'une est indépendante de l'autre. Il n'y a pas de corrélation entre les deux.
Le "Devoir" n'est pas, matériellement parlant, un grand journal. Il est fait pour ceux qui savent lire.
L'influence du "Devoir" est autrement grande que son format. Il est le journal de ceux qui veulent se renseigner bien.
En politique fédérale, provinciale, municipale, dans tous les autres domaines, son avis a du poids. Un mot dit chez lui en vaut cent ailleurs. Ses lecteurs peuvent ne pas partager toutes ses idées; quel journal est plus ennuyeux que celui dont vous ne pouvez savoir ce qu'il pense, ni pourquoi il se prononce de telle façon? Mais ils l'écoutent, car il leur fournit tous les jours matière à réflexion.
Des adversaires politiques sont heureux de pouvoir le citer à l'appui de leurs dires. Sir Wilfrid Laurier le lisait tous les jours. C'est que l'avis du "Devoir" compte, qu'il faut savoir ce qu'il pense, et que, ne pas le lire, c'est être moins bien informé.
Le "Devoir" n'est un grand journal ni par le poids ni par le volume. Il l'est par l'influence. Ceci n'est-il pas préférable à cela?

IL FAUT LIRE LE "DEVOIR"

Directeur: HENRI BOURASSA

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE Canada, \$6 par an. Etats-Unis et union postale, \$8. Montréal et banlieue, \$10.

On s'abonne à 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI 25 JANVIER 1922

CONVERSION DE SAINT PAUL

Lever du soleil, 7 heures 52.
Coucher du soleil, 4 heures 51.
Lever de la lune, le matin.
Dernier quartier, le 29 à 1 heure 6 du matin.

DERNIERE HEURE LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Même date l'an dernier... 10
Aujourd'hui maximum... 10
Aujourd'hui minimum... 22
Même date l'an dernier... 4
BAROMETRE:
8 heures du matin, 30.63; 11 heures, 30.62;
1 heure de l'après-midi, 30.61.

Secrétaire du conclave

Mgr Sincero occupera ce poste — Le cardinal Bégin s'embarquera, samedi, à New-York, avec le chanoine Jules Laberge.

Washington, 24. — (S.P.A.) — Mgr Luigi Sincero, un des prélats de la curie papale, devient automatiquement secrétaire du conclave, position la plus élevée après celle de membre du sacré collège.
D'abord chanoine et professeur du séminaire de Vercelli, dans le Piémont, Mgr Sincero fut, il y a un certain nombre d'années, mandé à Rome comme auditeur du tribunal de la Rote, lequel, entre autres fonctions accordées les annulations de mariage entre catholiques. Il a aussi collaboré avec le cardinal Gasparri pour mettre en code le droit canon et il est actuellement secrétaire du sacré collège.
Il arrive souvent que le secrétaire du conclave est promu cardinal par le nouveau pape peu de temps après l'élection de ce dernier.
LE CARDINAL PART SAMEDI.
Québec, 24. — (D.N.C.) — Son éminence le cardinal Bégin s'embarquera à bord de "La Lorraine", samedi, le vingt-huit, à New-York, pour Rome. Il sera accompagné de M. le chanoine Jules Laberge, son secrétaire.

LE CARDINAL O'CONNELL
New-York, 24 (S. P. C.). — Le cardinal William O'Connell, archevêque de Boston, s'est embarqué, aujourd'hui à bord du navire "Presidente Wilson" pour Rome où il espère arriver à temps pour assister à

DES LEÇONS DE TYPOGRAPHIE

UN COURS ÉLÉMENTAIRE SERAIT D'ABORD DONNÉ À L'ÉCOLE TECHNIQUE.

Le syndicat catholique et national des typographes, dans le but d'améliorer le métier d'imprimeur, d'augmenter la compétence des compagnons et de former de bons apprentis a fait des démarches auprès du gouvernement provincial et auprès de M. A. Bélanger, directeur de l'École technique, afin que soit établi dans cette école un cours d'imprimerie.

Ces jours derniers une délégation, composée de M. A. Thérien et A. Léonard, assistés de M. l'abbé E. Hébert, directeur des Oeuvres sociales du diocèse de Montréal, se présentait auprès de M. Bélanger, dans ce but. M. Bélanger s'est déclaré favorable au principe d'un cours technique d'imprimerie. M. Bélanger croit qu'il est assez difficile pour le moment d'établir un cours complet mais il croit possible l'établissement d'un cours théorique et pratique élémentaire d'abord, mais qui irait se développant avec les années. Ce cours se limiterait au début, à l'enseignement du français, de l'arithmétique, du dessin et de la composition à la main.

Les représentants du syndicat, à cette entrevue ont reçu le conseil de rencontrer les maîtres-imprimeurs et de présenter ensemble une demande au gouvernement provincial dans laquelle serait spécifié d'une manière définitive ce que veulent les parties intéressées.

M. L.-A. Taschereau et A. David se sont déjà déclarés en principe favorables à l'établissement d'un cours d'imprimerie.

Vers l'exil

L'ANCIENNE IMPÉRATRICE ZITA VA REJOINDRE SON MARI, A L'ILE MADERE.
Bordeaux, 24 (S.P.A.) — Zita, l'ancienne impératrice d'Autriche-Hongrie, est partie d'ici, ce matin, pour Madrid d'où elle se rendra à l'île Madère rejoindre son mari exilé. L'ancien empereur Charles, elle s'est absentée de Madère pendant quelques semaines pour aller soigner son fils Robert, qui a subi une opération en Suisse.

Quand Zita est montée dans le train, elle paraissait accablée de fatigue. Aux nouvelles qu'il l'interrogeait, elle a rendu hommage à la France en ces termes: "La France, qui a toujours été notre amie et pour laquelle plusieurs membres de ma famille ont combattu, mérite d'obtenir tous les avantages qui lui ont été concédés par la bravoure de ceux qui ont guerroyé pour elle."

Grand banquet de libéraux

CETTE FETE AURA LIEU A TORONTO, LE 2 MARS.
Toronto, 24. — (S.P.C.) — On projette de donner un grand banquet libéral au King Edward Hotel, le 2 mars, pendant que le congrès libéral ontarien sera en session pour se choisir un nouveau chef.

On dit que le premier ministre King et le ministre de la marine Ernest Lapointe y assisteront, de sorte que l'événement aura une portée plus que provinciale. Le Dr J. H. Cascard, président du comité de réception, a dit, hier, que le banquet sera un événement très considérable. Il y aura de douze à quatorze cents convives.

Le départ de certains chefs

M. SAVARD VEUT FAIRE UNE ENQUÊTE A CE SUJET A LA FIN DU MOIS — UNE MOTION AU CONSEIL

Plusieurs députés veulent se renseigner sur le bien-fondé des rumeurs qui courent les couloirs de l'hôtel de ville à l'effet que tel et tel chef de service seraient remerciés à la fin du mois. Ils s'aperçoivent qu'un chef trop autres est prier bagages, entassant ses papiers, prêt au grand déménagement. M. Savard poussera son enquête plus à fond auprès du comité exécutif, afin de rompre le mutisme de ses membres à ce sujet. Il croit que le directeur des services a reçu déjà quelques lettres de démission fort intéressantes.

Afin d'en avoir le cœur net, M. Savard se rendra donc, à la prochaine séance du conseil, la motion suivante: "Vu que tous les fonctionnaires municipaux ont reçu avis que leur engagement comme tel devait expirer le 31 janvier."

"Vu que de conseil à lieu de croire que dans le but d'effectuer certains économies, des chefs de service doivent être remerciés de leurs services."

Le vent et le froid

DES DEGATS SONT CAUSES DEPUIS QUELQUES JOURS.

Halifax, 24. — La tempête de dimanche et le froid qu'il fait depuis, n'ont pas causé trop de dégâts. Le froid a été particulièrement intense dans l'ouest et les provinces maritimes. Dans la région d'Halifax, il a fait un grand vent, mais aucun vaisseau n'a été malmené et l'on n'a enregistré que quelques bris de fils téléphoniques et télégraphiques. A Yarmouth, la goélette "Gloucester" qui doit prendre part au concours de course nautique, l'an prochain, pour la coupe America, a arraché ses ancres et est allée s'échouer à la côte. Fort heureusement, elle n'a subi aucun dommage. Il y a eu quelques toits enlevés, en plus, sur les habitations du long de la côte. A Harborville, Nouvelle-Ecosse, les dégâts ont été plus sérieux. Le vent qui filait à la jolte allure de 90 milles à l'heure a enlevé le phare du quai, la véranda de l'hôtel Beazons, et maintes toitures. Heureusement, aucun accident de personne n'est survenu.

L'aide aux cultivateurs

Washington, 24. — (S.P.A.) — Une conférence nationale sur les questions agricoles s'est ouverte, ici, hier, et les divers comités ont insté sur la nécessité d'aider immédiatement aux cultivateurs. Les agriculteurs ont demandé la réduction des taux de transport des marchandises et la diminution des prix de détail afin que la population consomme davantage des produits de la ferme.

Les Assises de Sherbrooke

Sherbrooke, 24 (D.N.C.) — Le terme de la Cour du Banc du Roi pour le district de St-François s'est terminé, hier, en notre ville avec la cause de J.-C. Bachand, autrefois agent de gare à Lisgar, accusé de parjure dans la cause du Roi contre Bridge, conducteur du Grand-Tronc, qui a été acquitté, au cours du présent terme, sur une accusation de vol; Bachand a été trouvé coupable et sa sentence doit être prononcée ces jours-ci.

Arthur Nikisch est mort

Leipzig, 24 (S.P.A.) — Arthur Nikisch, fameux conducteur d'orchestre, a succombé hier, à l'influenza. Il était le fils d'un tenor de l'opéra hongrois. Durant sa vie qui a duré 66 ans, Nikisch guida plusieurs des principales orchestres de l'Europe, notamment la Philharmonie de Berlin et l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig. Longtemps il se devota à diriger l'opéra de sa ville natale, Leipzig, où il se fit une renommée en ressuscitant plusieurs chefs d'oeuvre d'opéra tombés dans l'oubli.

Travaux trop lents

Légout de la rue Mozart, entre les rues Saint-Laurent et Drolet, commencé l'été dernier, n'est pas encore terminé. M. Carmel s'en étonne et constate que les travaux n'avaient plus depuis le mois de novembre.

Chez les dentistes

La vingt-neuvième réunion annuelle de l'American Institute of Dental Teachers dont les séances ont été tenues à l'hôtel Windsor se terminera, ce soir, par un banquet offert par le collège des dentistes de la province de Québec aux délégués. Ce banquet aura lieu dans la salle rose.

Allocations plus substantielles

LES COMMISSAIRES DES EXPOSITIONS DE QUEBEC, DE SHERBROOKE, DES TROIS-RIVIERES, DE VALLEYFIELD NE SONT PAS SATISFAITS DE LEURS SUBVENTIONS.

Québec, 24 (D.N.C.) — Une délégation, comprenant les représentants des commissions des expositions de Québec, des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de Valleyfield et de Ste-Scholastique, a été reçue, ce matin, par les membres du cabinet. Ces délégués ont demandé au gouvernement de faire une répartition des octrois qu'il a l'habitude d'allouer aux expositions, dans le but d'aider l'agriculture. Les délégués voudraient aussi obtenir une augmentation, qui serait proportionnelle à l'importance de chaque exposition.

Les délégués de Québec: le maire Samson, et MM. Ant. Grenier, sous-ministre de l'agriculture, J. Savard, Arthur Marier et F. Byrne, les cinq commissaires de l'exposition provinciale de Québec ont demandé au gouvernement de donner un octroi de \$20,000.

Les représentants de Québec considèrent que l'exposition de Québec, tant par son importance qu'elle donne à l'agriculture que par le nombre des cultivateurs qui habitent la région dont Québec est le centre, mérite un octroi plus considérable que les autres villes concernées. Les commissaires de l'exposition de Québec ne se sont pas opposés à ce que le gouvernement accorde à l'exposition de Sherbrooke la somme que celle-ci réclame, c'est-à-dire \$15,000, mais ils croient que l'étendue du territoire agricole et la population qui habite ce territoire, dont la ville de Québec est le centre justifient le gouvernement d'accorder à l'exposition de Québec un octroi de \$20,000.

Un célibataire récalcitrant

UN BREF DE CERTIORARI EST REFUSE PAR LE JUGE CODERRE — LES \$10 RÉGLEMENTAIRES.

Le juge Goderre a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Léandre Beaulieu contre la ville de Montréal. M. Léandre Beaulieu est célibataire. Sommé de payer dix dollars pour compensation de n'avoir pas plus tôt pris femme, il a fait défaut de comparaître devant le recordeur. Celui-ci l'a condamné à payer les dix dollars réglementaires et les frais de la cause. M. Beaulieu en a appelé de cette décision devant la cour supérieure par une requête de bref de certiorari. Il alléguait que la preuve légale qu'il avait vingt-cinq ans bien sonnés n'avait pas été faite vu que l'on n'avait pas produit de certificats de naissance, etc., et qu'en conséquence, le recordeur n'avait pas juridiction pour le condamner sans que la preuve de l'offense soit faite contre lui.

Le vent et le froid

DES DEGATS SONT CAUSES DEPUIS QUELQUES JOURS.

Halifax, 24. — La tempête de dimanche et le froid qu'il fait depuis, n'ont pas causé trop de dégâts. Le froid a été particulièrement intense dans l'ouest et les provinces maritimes. Dans la région d'Halifax, il a fait un grand vent, mais aucun vaisseau n'a été malmené et l'on n'a enregistré que quelques bris de fils téléphoniques et télégraphiques. A Yarmouth, la goélette "Gloucester" qui doit prendre part au concours de course nautique, l'an prochain, pour la coupe America, a arraché ses ancres et est allée s'échouer à la côte. Fort heureusement, elle n'a subi aucun dommage. Il y a eu quelques toits enlevés, en plus, sur les habitations du long de la côte. A Harborville, Nouvelle-Ecosse, les dégâts ont été plus sérieux. Le vent qui filait à la jolte allure de 90 milles à l'heure a enlevé le phare du quai, la véranda de l'hôtel Beazons, et maintes toitures. Heureusement, aucun accident de personne n'est survenu.

L'aide aux cultivateurs

Washington, 24. — (S.P.A.) — Une conférence nationale sur les questions agricoles s'est ouverte, ici, hier, et les divers comités ont insté sur la nécessité d'aider immédiatement aux cultivateurs. Les agriculteurs ont demandé la réduction des taux de transport des marchandises et la diminution des prix de détail afin que la population consomme davantage des produits de la ferme.

Les Assises de Sherbrooke

Sherbrooke, 24 (D.N.C.) — Le terme de la Cour du Banc du Roi pour le district de St-François s'est terminé, hier, en notre ville avec la cause de J.-C. Bachand, autrefois agent de gare à Lisgar, accusé de parjure dans la cause du Roi contre Bridge, conducteur du Grand-Tronc, qui a été acquitté, au cours du présent terme, sur une accusation de vol; Bachand a été trouvé coupable et sa sentence doit être prononcée ces jours-ci.

Travaux trop lents

Légout de la rue Mozart, entre les rues Saint-Laurent et Drolet, commencé l'été dernier, n'est pas encore terminé. M. Carmel s'en étonne et constate que les travaux n'avaient plus depuis le mois de novembre.

Un célibataire récalcitrant

UN BREF DE CERTIORARI EST REFUSE PAR LE JUGE CODERRE — LES \$10 RÉGLEMENTAIRES.

Le juge Goderre a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Léandre Beaulieu contre la ville de Montréal. M. Léandre Beaulieu est célibataire. Sommé de payer dix dollars pour compensation de n'avoir pas plus tôt pris femme, il a fait défaut de comparaître devant le recordeur. Celui-ci l'a condamné à payer les dix dollars réglementaires et les frais de la cause. M. Beaulieu en a appelé de cette décision devant la cour supérieure par une requête de bref de certiorari. Il alléguait que la preuve légale qu'il avait vingt-cinq ans bien sonnés n'avait pas été faite vu que l'on n'avait pas produit de certificats de naissance, etc., et qu'en conséquence, le recordeur n'avait pas juridiction pour le condamner sans que la preuve de l'offense soit faite contre lui.

Le vent et le froid

DES DEGATS SONT CAUSES DEPUIS QUELQUES JOURS.

Halifax, 24. — La tempête de dimanche et le froid qu'il fait depuis, n'ont pas causé trop de dégâts. Le froid a été particulièrement intense dans l'ouest et les provinces maritimes. Dans la région d'Halifax, il a fait un grand vent, mais aucun vaisseau n'a été malmené et l'on n'a enregistré que quelques bris de fils téléphoniques et télégraphiques. A Yarmouth, la goélette "Gloucester" qui doit prendre part au concours de course nautique, l'an prochain, pour la coupe America, a arraché ses ancres et est allée s'échouer à la côte. Fort heureusement, elle n'a subi aucun dommage. Il y a eu quelques toits enlevés, en plus, sur les habitations du long de la côte. A Harborville, Nouvelle-Ecosse, les dégâts ont été plus sérieux. Le vent qui filait à la jolte allure de 90 milles à l'heure a enlevé le phare du quai, la véranda de l'hôtel Beazons, et maintes toitures. Heureusement, aucun accident de personne n'est survenu.

L'aide aux cultivateurs

Washington, 24. — (S.P.A.) — Une conférence nationale sur les questions agricoles s'est ouverte, ici, hier, et les divers comités ont insté sur la nécessité d'aider immédiatement aux cultivateurs. Les agriculteurs ont demandé la réduction des taux de transport des marchandises et la diminution des prix de détail afin que la population consomme davantage des produits de la ferme.

Les Assises de Sherbrooke

Sherbrooke, 24 (D.N.C.) — Le terme de la Cour du Banc du Roi pour le district de St-François s'est terminé, hier, en notre ville avec la cause de J.-C. Bachand, autrefois agent de gare à Lisgar, accusé de parjure dans la cause du Roi contre Bridge, conducteur du Grand-Tronc, qui a été acquitté, au cours du présent terme, sur une accusation de vol; Bachand a été trouvé coupable et sa sentence doit être prononcée ces jours-ci.

Travaux trop lents

Légout de la rue Mozart, entre les rues Saint-Laurent et Drolet, commencé l'été dernier, n'est pas encore terminé. M. Carmel s'en étonne et constate que les travaux n'avaient plus depuis le mois de novembre.

Chez les dentistes

La vingt-neuvième réunion annuelle de l'American Institute of Dental Teachers dont les séances ont été tenues à l'hôtel Windsor se terminera, ce soir, par un banquet offert par le collège des dentistes de la province de Québec aux délégués. Ce banquet aura lieu dans la salle rose.

Les obsèques de Mgr Hugues Gauthier

Mgr di Maria officie — Mgr Emard prononce l'oraison funèbre en français — "L'évêque de la douceur et de la bonté".

Ottawa, Ont. 24 (D.N.C.) — Les funérailles de Mgr Hugues Gauthier, archevêque d'Ottawa, ont eu lieu, ce matin dans la basilique magnifique décorée en noir et or, à dix heures précises. Une foule immense de fidèles s'était rendue sur les lieux ainsi que de nombreux dignitaires ecclésiastiques et des représentants officiels de divers gouvernements canadiens. Son éminence le cardinal Bégin présidait au trône assisté de Mgr Routhier, vicaire général du diocèse et du chanoine Bouillon. M. R. Martin était maître de cérémonie. S. E. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, officiait à l'autel tandis que l'assistant le chanoine Campeau, curé et administrateur du diocèse d'Ottawa. Les diacres d'honneur étaient les chanoines J.-A. Plantin et F.-P. Beauchamp. M. l'abbé E. Gauthier remplissait les fonctions de diacre d'honneur, l'abbé Hanley, celles de sous-diacre d'honneur, l'abbé T. Beauchamp, celle de cérémoniaire. M. l'abbé Thériault celle de thuriféraire, et les abbés Godogue et Charles Gaudet celle d'acolytes.

Les cinq absoutes requises ont été successivement données par Mgr Gouturier, Mgr Forbes, de Joliette, Mgr Spratle, de Kingston, le cardinal Bégin et par Mgr Pietro di Maria. Les abbés Charles Gauthier et Y. Macdonald, neveux de Mgr Gauthier, disaient des messes au son de l'orgue de Requiem de Perosi et de la messe de Requiem de Perusi et de la messe de Requiem de Perusi et de la messe de Requiem de Perusi. Après les funérailles les restes mortels de Mgr Gauthier ont été déposés dans la crypte à côté de l'autel de Notre-Dame de Pitié, selon le désir exprimé de son vivant par l'archevêque d'Ottawa. Il y avait pour représenter le gouvernement fédéral, M. King lui-même, M. Bureau, M. Lapointe, M. Béland et M. Kennedy. Le major Taschereau représentait le gouverneur de Québec.

Mgr Emard de Valleyfield a prononcé l'oraison funèbre en français. L'oraison sacrée, dès le début, a fait ressortir la coïncidence de la mort du Pape et de celle de Mgr Gauthier. Il a rappelé que le pontife suprême avait été jugé digne de son vivant d'être appelé le pape de la paix, tandis que Mgr Gauthier méritait le titre d'évêque de la douceur et de la bonté. Il n'y a pas de louange plus belle à jeter sur sa tombe si l'on considère ce que ces deux vertus impliquent, les triomphes qu'elles préparent, les mérites qu'elles donnent. La bonté est la source des biens de ce monde, la douceur découle de ces paroles de Jésus qui a dit "Apprenez de Moi que je suis doux et humble de coeur". D'ailleurs l'évêque à son sacre promet d'observer cette vertu chrétienne et il faut repasser la vie de Mgr Gauthier pour savoir comme il l'a bien observée. Pendant sa jeunesse, pendant sa prétrise, sa vie de missionnaire ou d'évêque il est toujours doux, gagnant les âmes, les familles, les paroisses. Il a gravi rapidement les marches de son ascension spirituelle et il a pu se dire en mourant qu'il avait observé cette promesse qu'il a faite, "Je veux être affable et bon". Mgr Ryan a ensuite prononcé l'oraison funèbre en anglais.

Révolte apaisée

Les Moplahs se calment — Le nombre des tués.

Delli, Inde, 24 (S.P.A.) — La situation dans le district de Malabar, où les Moplahs se sont soulevés au mois d'août dernier, prend une tournure satisfaisante. Les autorités espèrent pouvoir réduire les forces militaires au chiffre de la garnison du temps de paix vers le milieu du mois de février. Le nombre des Moplahs tués durant la révolte est fixé à 2,266, celui des blessés à 1,625, celui des prisonniers à 5,688, et celui de ceux qui se sont livrés d'eux-mêmes, 38.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Gouffion et Cie, courtiers, 96, ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Table with 2 columns: Item Name and Price. Includes items like Midvale Steel, Am. Bosh Magneto, Am. Car and P., etc.

NAISSANCE

LAMARCHE — A Montréal, le 20 janvier, vers 1922, à l'âge de 71 ans, est décédé subitement Marguerite Drapeau, épouse de feu Jean-Baptiste Beauchamp. Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 courant, à 10 heures, à la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DEBATS

CHABOT — A Saint-Hélène, le 23 janvier 1922, à l'âge de 69 ans, est décédé Elzear Chabot, notaire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 courant, à 10 heures, à la cathédrale où le service sera célébré, et à 3 heures, pour se rendre à l'église de la paroisse. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LA MONTAGNE. — En cette ville, le 23 janvier, vers 1922, à l'âge de 87 ans, est décédé Charles-Olivier Lamontagne, ex-entrepreneur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 courant, à 10 heures, à la cathédrale où le service sera célébré, et à 3 heures, pour se rendre à l'église de la paroisse. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AUPRÈS DU GOUVERNEMENT

DES DELEGATIONS D'ÉPICIERIS ET DE PHARMACIENS SE PRÉSENTENT.

Québec, 24 (D. N. C.). — Cet après-midi, avant la séance de l'Assemblée législative, les membres du conseil des ministres recevront deux délégations. La première sera composée d'un grand nombre d'épicieris qui viennent demander au gouvernement le droit de vendre du vin comme ils vendent de la bière dans leurs établissements. La seconde délégation sera formée de pharmaciens. Ces derniers voudraient que

Debat sur l'administration des liqueurs

Québec, 24 (D.N.C.) — M. Amédée Monet, député de Napierville, doit soulever un débat sur l'administration de la commission des Liqueurs dans le district de Montréal. Il donne avis de motion au gouvernement à cet effet, cet après-midi même. Ce débat soulèvera un intérêt intense. Il en sera probablement question au caucus libéral qui a lieu jeudi.

CHOSSES MUNICIPALES

Des amendements à la charte

LE CONSEIL DECIDE QUASI A L'UNANIMITE DE SOUMETTRE DES AMENDEMENTS A LA NOUVELLE CHARTRE DE MONTREAL, CONSTITUEE L'AN DERNIER.

Les conseillers municipaux ont ajourné la séance du conseil, hier après-midi, aussitôt les affaires de routine transigées, en témoignage de respect pour la mort du Saint-Père.

Après l'ajournement, ils se sont réunis en caucus, à huis-clos, dans l'antichambre du conseil, pour discuter les projets d'amendements à la charte; le débat a duré, très animé, plus de deux heures. Finalement ils ont décidé par un vote de 25 contre 2 de soumettre un projet de loi à la présente session de la législature provinciale, pour amender certaines clauses de la nouvelle charte de Montréal.

Le comité exécutif est chargé de préparer ces amendements; il réclamera en outre un subside pour combler le déficit de l'administration courante, lequel dépassera le demi-million.

Parmi les autres amendements projetés, on mentionne l'abandon par la législature de plusieurs de ses prérogatives, comme une part du revenu des patentes d'automobiles et de camions, la remise des amendes imposées en Cour du Recorder, pour délits de la taxe sur les amusements, etc., et aussi le bénéfice de la surtaxe imposée les années passées, sur certaines compagnies d'utilité publique qui exercent une franchise à Montréal.

LES RUES PAR NUMERO

M. Lalonde, quartier Maisonneuve, a demandé à ses collègues, au caucus d'hier, de numéroter, au lieu de les baptiser de noms, toutes les rues de Montréal, d'une rive à l'autre comme à New-York. Les échevins ont renvoyé la suggestion au comité des noms et des rues qui, aujourd'hui, s'occupe d'uniformiser l'appellation d'une rue sur tout son parcours.

CHEZ LES EVALUATEURS

M. Hamilton Ferns, chef du service des évaluateurs, est revenu à la charge auprès des conseillers, hier, pour réclamer la réinstallation d'un évaluateur omis de la liste de ceux que le conseil a nommés le 31 décembre dernier. Le comité exécutif n'a pas voulu se charger de la chose, vu que la nomination relève du conseil lui-même; les conseillers se sont tirés d'embarras en confiant l'affaire à la commission échevinale des finances, laquelle, présidée par M. Gareau, recherchera les motifs de cette omission.

Essais agricoles

Cap-Rouge, 24. — Le régisseur de la station expérimentale fédérale de Cap-Rouge dit dans son rapport que la station donne beaucoup d'attention à l'élevage des vaches et des chevaux du type canadien. Dix-neuf vaches de la race canadienne ne étaient inscrites au Livre d'or de la production laitière lorsque le rapport a paru et on comptait que onze autres en feraient autant. Onze vaches d'âge variant de trois à quinze ans ont donné une production moyenne de 6,598 livres de lait, dosant 4.4 pour cent de gras, pendant une période de lactation moyenne de 356 jours. Cette moyenne aurait été de 7,080 livres de lait si l'on s'était débarrassé auparavant de deux des vaches qui sont de mauvaises pensionnaires. Les recherches sur la reproduction, le logement et l'alimentation des chevaux, moutons et volailles font également des progrès. En ce qui concerne la production des oeufs, le rapport signale le fait qu'au cours de l'année, 187 poules ont pondue 24,865 oeufs, soit une moyenne de 133 oeufs par poule. Il y a trois ans la ponte n'était que de 80 oeufs par tête et un an plus tard de 86. Sous l'entente du service de la grande culture nous trouvons des détails sur les expériences conduites sur la culture et l'exploitation du sol, ainsi que des essais de plantes fourragères, légumes, fruits et fleurs.

Bref accordé

Le juge Coderre a accordé, hier, un bref d'habeas corpus demandé par Arthur Casavant contre le recorder Simple. Casavant avait été condamné à cent dollars d'amende et à un mois de prison pour contrevention à la loi des liqueurs. L'alléguait qu'il n'avait été arrêté que lorsque le temps de la sentence était expiré. Le juge a donné raison à Casavant qui a été libéré.

Le troisième centenaire de Molière

Paris, 24. — Les grandes fêtes intellectuelles auxéclésiastiques à participer le corps diplomatique de l'Amérique latine au complet, se déroulent depuis dimanche à l'occasion du troisième centenaire solennel de l'Union Interallée hier, le ministre du Pérou parlant au nom de l'Amérique latine fit à cette occasion un magnifique éloge de la France dont les héros, les penseurs et les poètes appartiennent à l'humanité. Le ministre de l'Instruction Publique a répondu au discours de M. Carnéjo.

Les peuples opprimés

Moscou, 24 (S.P.A.). — Des délégués du Japon, de la Chine, de la Corée, de la Mongolie et de la République sibérienne d'Extrême-Orient sont arrivés à Moscou pour prendre part au congrès des peuples opprimés de l'Extrême-Orient. L'Inle et les pays islamiques ne sont pas représentés. Le but de cette conférence est de rapprocher les peuples représentés sans égard à leurs gouvernements. On avait d'abord voulu tenir le congrès à Irkoutsk, mais on a pensé que le tenir dans la capitale russe rendrait son but plus accessible. La propagande serait plus facile.

A L'ETUDE DE LA PHARMACIE

RESULTAT DES EXAMENS DU 12 ET DU 13 JANVIER 1922.

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la pharmacie a eu lieu les 12 et 13 janvier 1922, à l'université de Montréal, et à l'université Laval, avec le résultat suivant, par ordre de mérite:

Admis à l'étude de pharmacie: J. B. Bernier, Germain McAvoy, P. A. Caron, Paul Dion, S. S. Mazur, H. Gélinas, J. Martel, Robert Rogère, G. Brodeur, A. Rudman, A. L. Francoeur, J. M. L'H. ureux, Chs. de la Rochelle, Romeo Moquin, H. Shmerling, H. H. Ostro, Ant. Théoret.

Admis sur les lettres: C. Ducharme, J. M. Dufresne, C. E. Décar, L. Olivier, T. Boucher, Paul Germain, Paul Brousseau, F. Aug. Lorrain, M. St-Pierre, G. S. Lecours, H. Caillé, J. L. Lamarre, J. Roy, G. L'Ecuyer, Alph. Lavoie, E. Archambault, Léo Royer, J. P. Denys.

Admis sur les sciences: A. Millman, L. Sherwin, S. O. Pressner, Alph. Cleroux, C. E. Fitzsimmons, J. Thérien, G. Leblanc.

Les candidats suivants auront une matière à reprendre aux prochains examens: Emery Dubuc, A. Millman, R. Joly, L. Décar, L. Dubois, J. E. Hardy, J. Maher, A. F. Cloutier, F. Schain, P. Lamonde, P. Arcand, R. Coupal, L. R. Reeves, C. Lepine, P. Lupien, P. Hébert, J. E. Choquette, E. A. Reéd, Gaston Pelletier V. Plante.

Les examinateurs étaient MM. I. Gammell, du Montréal High School, l'abbé J. O. Maurice et N. Laplante-Gouville, professeurs à l'université de Montréal, avec J. A. Goyer, assesseur général, J. Ant. Leclerc, procureur pour Québec, H. J. Philsecretaire-régistrateur.

A l'académie St-Eusèbe

LA DACTYLOGRAPHIE EN FRANCAIS.

L'académie St-Eusèbe, 709, rue Fullum, est l'une des premières institutions qui a introduit le français dans l'enseignement de la clavographie à nos petites Canadiennes-françaises.

En effet, en parcourant les registres de l'Association des dactylographes canadiens on y voit, qu'en 1917, plusieurs élèves ont obtenu leur certificat de dactylographie après avoir fait en entier la méthode bilingue recommandée par l'Association.

Il est donc très heureux qu'un autre se soit un jour imaginé que la dactylographie pouvait s'enseigner en français dans notre province et qu'il ait eu assez confiance dans le jugement et le patriotisme de nos principaux corps enseignants pour croire qu'il serait suivi dans le chemin qu'il traçait. Il appartenait bien à la Congrégation Notre-Dame, la première à introduire cet enseignement sur un bon pied dans les classes que ses religieuses dirigent.

Espérons que tous les professeurs canadiens-français sont sortis à tout jamais des rangs de ceux qui étaient si fausement habitués à croire que tout ce qui touche aux matières commerciales, ne relevait que de la langue anglaise.

Liste des élèves de l'Académie St-Eusèbe, qui ont obtenu le diplôme décerné par le comité des examens du "Dactylographe Canadien".

CERTIFICATS DECERNES EN 1917. No 81 Mlle Alice Dick, no 82 Mlle Anastasie Bourgeois, no 83 Mlle Cécile Lavoie, no 84 Mlle A. Bessette, no 85 Mlle Gabrielle Hurtubise.

CERTIFICATS D. C. DECERNES EN 1918. No 257 Mlle Marie-Jeanne Robert, no 258, Mlle Bernadette Carrière, no 259, Mlle Jeanne Provost, no 260, Mlle Léontine Gauthier, no 261, Mlle Anna Oulmet, no 262 Juliette Royer, no 263 Mlle Ivette Catson, no 264 Mlle Marguerite Catson, no 265 Mlle Géraldine Robert, no 266 Mlle Jeanne Gratton, no 267 Mlle Ida Grégoire, no 268 Mlle Marie-Jeanne Arbec.

CERTIFICATS D. C. DECERNES EN 1919. No 400 Mlle M.-L. Lavoie, no 401 Mlle Lucienne Jobin, no 402 Mlle Rose Gagné, no 403 Mlle Blanche Caron, no 404 Mlle Eugénie Morel, no 405 Mlle Jeannette Zavelha, no 406 Mlle Marie-Rose Archambault, no 407 Mlle Angelina Duval.

CERTIFICATS D. C. DECERNES EN 1920. No 503 Mlle Jeannette Comtois, no 504 Mlle Paquerette Dick, no 505 Mlle Jeanne Hinton. (Communiqué)

Chemin de fer du Pacifique Canadien

Sports d'hiver dans les Rocheuses Canadiennes

Le carnaval d'hiver annuel à Banff, dans le coeur des Rocheuses, aura lieu cette année du 28 janvier au 4 février. Toutes les attractions qui ont rendu cet événement populaire les années passées seront encore présentes; elles comprendront les concours de patinage artistique et de fantasia, courses en patins, raquettes, skis et traine sauvage, concours de sauts en skis, joues de hockey pour hommes et femmes, marches en raquette, glissades en traine sauvage, en traîneaux, promenade en skis, palais de glace illuminés et autres caractéristiques.

Ce carnaval d'hiver sera suivi du huitième tournoi annuel de ski à Revelstoke, C.A., les 7 et 8 février, qui se fera sur la plus grande pente de ski du continent, sur laquelle trois records mondiaux ont été créés par les professionnels les plus connus en Amérique ont été engagés pour concourir.

Toute information additionnelle sera donnée volontiers et on pourra se procurer billets et accommodations de wagon-lit de F.-C. Lydon, agent des voyageurs en ville, 141 rue Saint-Jacques, ou de tout autre agent des billets du chemin de fer Pacifique Canadien. (rec.)

FAITS DIVERS

Vente illégale de drogues

LE DR MALCOLM AMOS LAFRANCE EST CONDAMNE A UN AN DE PRISON — BILLET DE BANQUE MAJORES — CNE ENQUETE.

Le docteur Malcolm Amos Lafrance a été condamné à un an de prison, par le magistrat Cusson, pour avoir été trouvé coupable d'avoir illégalement vendu des drogues. Il a été prouvé au cours du procès que récemment le docteur avait vendu à un individu onze ou douze paquets de cocaïne et qu'il avait remis en paiement des billets de banque américains majorés. Ces billets représentaient une somme de \$750, en billets canadiens. Le docteur a alors porté plainte au chef Lepage, mais son histoire n'a abouti qu'à sa propre arrestation et condamnation.

Avant de rendre sa sentence, le président du tribunal a fait remarquer que l'offense était très grave et que la quantité de cocaïne vendue par le docteur a été l'une des plus considérables qui aient été portées à la connaissance du tribunal.

Me Léonce Plante qui représentait le docteur Lafrance a alors déclaré au président du tribunal qu'il en appellera de sa décision devant le président des Assises.

MORT Soudaine

Alors qu'il était à acheter des disques de gramophone dans le magasin de M. V.-E. Vachon, rue Ste-Catherine-est, vers six heures, hier soir, un Grec, du nom de George Sior, un Grec, du nom de George Sior, propriétaire du Modern System Lunch, est décédé subitement. Il y avait peu de temps qu'il était dans le magasin lorsqu'il s'est senti soudainement malade. L'ambulance de l'hôpital général a été aussitôt appelée, mais à l'arrivée du médecin-ambulancier, la mort avait déjà fait son oeuvre. Le cadavre a été transporté à la morgue et le coroner tiendra une enquête.

L'INCENDIE DE NOTRE-DAME-DE-GRACE.

Aucun cadavre n'a encore été retiré des ruines des congeries Vimy et Harward, rue Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce, qui ont été détruites par le feu dimanche soir. On a vu deux pompiers ont perdu la vie, tandis que quatre de leurs compagnons ont été blessés. Plusieurs rumeurs circulaient dans la ville hier, à l'effet que plusieurs personnes manquaient encore à l'appel. La police toutefois a l'exception d'un localiser toutes, à l'exception d'un Chinois qui était supposé être dans la buanderie et où on croit que le feu a pris naissance.

Ce n'est que tard, hier après-midi, que les pompiers ont réussi à pénétrer dans les ruines, mais jusqu'à présent leurs recherches sont demeurées vaines. On est cependant sûr que l'impression que le Chinois qui manque à l'appel doit être quelque part en ville et qu'il n'a pas prévenu la police.

Durant toute la journée d'hier les pompiers ont continué d'inonder les ruines fumantes, trois jets d'eau étant tenus en opération. A certains moments, les flammes alimentées par des conduites de gaz, paraissent vouloir reprendre un regain de vie, mais elles étaient aussitôt inondées. Au commencement de la soirée des ouvriers ont réussi à fermer les conduites de gaz et le feu qui couvre encore sous la braise ne tardera pas à s'éteindre. Mais, il reste encore beaucoup de travail à faire et l'on sera obligé de débayer une bonne partie des débris pour avoir une idée de l'origine du feu.

On ne pouvait s'expliquer encore hier, la cause de l'explosion. On sait qu'il y avait de la gazoline et de la térbentine dans la boutique du tailleur ainsi que les produits chimiques dans la buanderie chinoise, mais leur quantité n'était pas suffisante pour causer l'explosion qui s'est produite. Peut-être, lorsque les pompiers auront atteint la cause de ces établissements pourront-ils en trouver la cause.

Le chef de district Pressau, qui avait chargé des pompiers, hier, a déclaré qu'il était sous l'impression que l'explosion a été causée par du gaz enflammé. Suivant lui le gaz est le seul élément qui aurait pu causer une explosion de cette force. La Commission des incendies ouvrira son enquête dans quelques jours.

LES ALARMES

Douze alarmes ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Voici comment elles ont été enregistrées: Matin: 12 h. 32. Boite automatique 33, à la Montreal Hat Co., 15, rue Sainte-Hélène. Pas d'incendie. 2 h. Boite automatique 572, chez Chas. Desjardins et Cie, 130, rue St-Denis. Pas d'incendie. 8 h. 35. Boite 568, angle des rues Saint-André et Robln. Fausse alarme. 8 h. 51. Boite 992, angle des rues Saint-Hubert et Villaray. Légers dommages au no 910, rue Villaray. 11 h. 25. Boite 856, angle des rues Davidson et Forsyth. Fausse alarme. Soir: 12 h. 08. Boite 386, angle des rues Saint-Antoine et des Inspecteurs. Fausse alarme. 2 h. 42. Appel par téléphone à l'angle des rues Saint-Catherine et Montcalm. Commencement d'incendie dans des ruines. 4 h. 34. Boite automatique 137, chez Daoust, Lalonde et Cie, 49, carré Victoria. Pas de feu. 4 h. 57. Boite 846, angle des rues Hogan et Hochelaga. Commencement d'incendie dans une automobile à l'angle des rues Hochelaga et Montgomery. 5 h. 04. Boite 531, angle des rues Dorchester et Saint-Laurent. Commencement d'incendie au No. 245, rue Saint-Laurent. 10 h. 15. Boite 581, angle des rues Ontario et Bleury. Pas d'incendie. 10 h. 57. Boite 581, angle des rues Ontario et Bleury. Commencement d'incendie au No. 345, rue Bleury.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers s'assemble, ce soir, à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine-est. Le comité exécutif a un rapport de grande importance à présenter. Le syndicat, à l'avenir, aura un bureau d'examinateurs de trois membres et seule une main-d'oeuvre compétente sera admise dans le syndicat. Le comité exécutif fera rapport aussi sur le contrat de travail. Les membres doivent tous assister à l'assemblée afin d'être au courant du salaire et des conditions de travail pour l'année qui vient. M. R. Binette, organisateur, fera rapport sur son travail de la semaine. Plusieurs entrepreneurs très importants emploieront de préférence la main-d'oeuvre du syndicat catholique dans l'exécution de contrats très importants. Que les membres viennent se renseigner.

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le syndicat du tramway s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Le comité du euvre fera son rapport. Ce premier euvre annuel a été un succès et tous les membres doivent se faire un devoir de venir recevoir les détails du rapport du comité. Il y aura plusieurs discussions de grande importance sur la régie interne du syndicat.

SYNDICAT CANADIAN CAR

Demain soir, à la salle Ste-Clotilde, 78, Chemin de la côte St-Paul, grande assemblée ouverte du syndicat catholique et national des wagonniers, section Canadian Car & Foundry. Le syndicat a écrit au gouvernement fédéral afin que les ouvriers de la Canadian Car aient leur part de travail dans la réparation des wagons de chemin de fer. M. Ernest Lapointe et M. Paul Mercier, député de St-Henri-Westmount, ont répondu à cette lettre; les assurances sont très bonnes. Qu'on vienne se renseigner. M. J. B. Beaudoin, organisateur général, sera à l'assemblée. Des communications importantes seront lues. Qu'on vienne en foule.

SYNDICAT DES TANNEURS

Les tanneurs corroyeurs doivent prendre avis qu'ils sont convoqués à une grande assemblée qui aura lieu dimanche après-midi, le 29 janvier, à 3 heures 15 précises. Des avis de convocation seront distribués aux ateliers. On fera l'élection générale des officiers pour le premier semestre de 1922. Il y aura rapport complet des opérations jusqu'à date. Par ordre de A. Parent, président du syndicat catholique des tanneurs-corroyeurs.

FUNCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Le syndicat catholique des fonctionnaires municipaux s'assemble demain soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3-est, rue Craig, pour l'étude du fonds de pension des employés municipaux. Que tous les membres soient présents. Par ordre, l'assemblée commencera à 8 heures 30.

EUCHRE A LACHINE

Demain soir, salle de la G.O.C., sous-sol de l'académie Picher, euche dix sous. Plusieurs jolis cadeaux. Billes en vente à la salle qui se trouve à l'angle de la 15e avenue et de la rue St-Louis.

Blessé par une explosion d'essence

Montigny, 24, (D.N.C.) — Un terrible accident s'est produit samedi au garage de M. Landry. La principale victime est un jeune homme de 17 ans, du nom d'Aimé Lemieux, qui était occupé à réparer la machine d'un nommé Langlois. Ce dernier était venu l'aider dans son travail. Les deux jeunes gens travaillaient lorsqu'un réservoir de gazoline a fait explosion et a communiqué le feu au garage. Le jeune Lemieux a été grièvement blessé. Quand au jeune Langlois, il n'a été brûlé que légèrement à la main.

M. Lemieux a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, samedi soir. Il souffre de brûlures à la tête, au cou, au côté droit et aux mains. Il n'est pas en danger de mort cependant. L'explosion aurait été causée par l'imprudence d'un fumeur. On a facilement contrôlé l'incendie qui s'était déclaré au garage.

La situation agricole aux Etats-Unis

Washington, 24, (S.P.A.) — La conférence convoquée pour étudier la situation agricole des Etats-Unis et poser les bases d'un programme d'agriculture permanent a rassemblé une foule de délégués venus de toutes les parties du pays. Le président Harding a porté la parole aujourd'hui, devant cette conférence. Il a déclaré que le creusage du fleuve Saint-Laurent aux Grands Lacs est chose possible et a rappelé qu'il y avait eu des pays d'Europe de leur facile accès à la mer. La transportation maritime étant la moins coûteuse et la plus sûre. La canalisation du Saint-Laurent accomplie, le centre du continent américain et ses immenses ressources agricoles et industrielles seraient mises en communication. Les navires de haute mer avec toutes les routes océaniques ayant accès à tous les ports des Grands Lacs, la vie industrielle de l'intérieur du continent serait grandement stimulée, a dit le président.

Service solennel

A l'Asile de la Providence 369 est Ste-Catherine, jeudi, le 26 du courant à 8 heures du matin, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de Madame Antoinette Saucier, mère de Soeur Alexandra, Supérieure provinciale.

L'AGRICULTURE EN EUROPE

Une entrevue de notre représentant avec M. J.-Emile Vanier, ingénieur, qui revient d'un voyage de deux mois outre-mer. M. J.-Emile Vanier, ingénieur, secrétaire-trésorier de la Montreal Crushed Stone Company, Limited, est de retour d'un voyage de deux mois en Europe. M. Vanier qui s'intéresse spécialement à l'agriculture a cherché à s'assurer des bienfaits que retireraient du chaulage du sol des pays qu'il a visités.

M. Vanier a remis à notre représentant un tableau qu'il préparé pour démontrer combien nous sommes loin de ces pays, en fait d'agriculture. Ses chiffres concernent l'année 1915 au début de la guerre. Les chiffres fournis indiquent la moyenne annuelle des rendements des récoltes en boisseaux par acre:

Table with 4 columns: Pays, Blé, Avoine, Patates. Rows include Danemark, Angleterre, Ecosse, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Canada, Québec.

La comparaison n'est favorable ni au Canada, ni au Québec. Et cependant les terres européennes sont ouvertes à la culture depuis des siècles. Si des signes d'épuisement devaient se déclarer, c'est bien en Europe, et non pas en Canada. Et cependant c'est l'opposé qui arrive. Pourquoi?

Au Canada, la terre est abondante. Quand le sol s'appauvrit à un endroit, on va ailleurs. En Europe, jamais on n'aurait l'idée de laisser le sol devenir acide. L'Allemagne, ce point de vue, a obtenu des résultats étonnants.

C'est que le chaulage du sol a été pratiqué et qu'en même temps on avait recouru à d'autres méthodes scientifiques. On a compris que l'usage du fumier et des engrais chimiques ne donnerait de résultats que sur une terre neutre, qu'en neutralisant l'acidité du sol, la chaux facilite la production à un degré extraordinaire, et qu'il fallait y avoir recouru avec profusion. Bien plus on s'appuyait vite qu'une rotation de cultuer sans application de chaux, même avec l'emploi de phosphates, donnait un rendement désappointant parce que le sol, soit qu'il fut trop pauvre pour une bonne production, soit qu'il devient acide par le fait de transformations chimiques dans le sol, n'était pas dans un état physique propre à bénéficier de cette rotation.

Les résultats sont tout en Europe, on a su utiliser la valeur d'un produit que la nature a répandu sur la terre avec abondance. M. Vanier se propose de consacrer beaucoup de son temps à précher ici l'adoption d'ea méthode du chaulage. Il espère que le ministre provincial de l'agriculture saura l'aider.

Feu M. C. O. Lamontagne, père

M. C. O. Lamontagne, père de M. C. O. Lamontagne, directeur du "Canada Musical", est décédé hier, subitement, à l'âge de 87 ans, en sa demeure, 27 rue Jeanne-Mance. M. Lamontagne était un entrepreneur en construction. Il avait quitté les affaires, il y a plusieurs années. M. Lamontagne avait construit entre autres immeubles, l'édifice Fritham et Workman, l'ancien Club Exchange où se trouvent aujourd'hui les établissements de la Lake of the Woods Co., le poste de pompiers du carré Chaboulez, l'édifice de la Banque Exchange, angle sud-ouest de la rue Notre-Dame et de la rue St-François-Xavier, l'église Emmanuel transformée plus tard en salle de cinéma et l'ancien High School, qui a été incendié.

M. Lamontagne laisse un fils, M. C. O. Lamontagne. Il avait, il y a quelques années, perdu sa fille, Mme J. M. Fortier.

Mgr P.-J.-A. Lefebvre

IL RECOIT LES INSIGNES DU PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE. Sherbrooke, 24. — (D.N.C.) — Après la grand-messe, à la cathédrale, dimanche dernier, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, supérieur du séminaire St-Charles-Borromée, a reçu, des mains de S. G. Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, l'investiture de ses nouvelles dignités ecclésiastiques au titre de protonotaire apostolique qui lui a été conféré, il y a quelques semaines par le souverain pontife.

La cérémonie a été très imposante. A midi, un banquet a été donné au nouveau dignitaire par les autorités du séminaire St-Charles, dans cette institution, auquel assistaient S. G. Mgr. Larocque, Mgr Breynat, missionnaire apostolique du Mackenzie, le personnel de l'institution, tous les prêtres de la ville et M. l'abbé Larocque, curé de Bromptonville.

Après le banquet, les élèves du séminaire ont donné une réception au nouveau protonotaire apostolique. Une adresse a été lue et des hommages ont été présentés.

Un comité des écoles anglaises

Les membres de la Commission centrale des écoles catholiques de Montréal ont refusé de nommer une cinquième commission de district pour prendre soin des écoles de langue anglaise; mais ils ont créé un comité spécial qui aura la charge de surveiller plus étroitement l'administration des écoles catholiques anglaises, soumises à la juridiction de la commission centrale.

C'est la décision qu'ont prise les commissaires d'écoles des quatre districts à la réunion plénière tenue sous les auspices de la commission centrale.

Le comité de langue anglaise n'aura pas les pouvoirs d'une commission de district, mais il pourra recommander toutes les améliorations qui lui sembleront nécessaires.



AUGMENTATION DE POIDS

DES millions de personnes de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada ont non seulement été débarrassés de la dyspepsie et de la mauvaise digestion sous leurs formes les plus tenaces par le traitement du Tanlac après que d'autres médicaments eurent échoué, mais un grand nombre d'entre eux ont signalé une remarquable et rapide augmentation de leur poids et un retour à leur état normal, au point de vue santé et force, après en avoir fait usage.

Bien que les prétentions du Tanlac à la suprématie soient soutenues abondamment par les plus grandes autorités du monde, ce sont surtout les gens ordinaires qui ont fait du Tanlac ce qu'il est aujourd'hui. Des millions et des millions de personnes en ont fait usage et en ont obtenu les meilleurs résultats. Ces personnes ont dit à des millions d'autres les résultats merveilleux que le médicament leur avait donnés.

C'EST POURQUOI le Tanlac est devenu la réelle sensation du commerce de pharmacie aux Etats-Unis et au Canada

C'EST AINSI POURQUOI c'est aujourd'hui le médicament de ce genre qui se vend le plus dans le monde entier.

Le Tanlac est en vente partout chez les principaux pharmaciens et marchands généraux.

Service de Librairie du "DEVOIR"

Fêtes du 111e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Despres... 1.50 Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille, par l'abbé A. Couillard Despres... .60 Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Despres... .75 Noblesse de France et du Canada, par l'abbé A. Couillard Despres... .50 Vie du Père Lacombe, O.M.I. (relig.)... 2.00 Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Péloquin Almanach de la langue française 1922... .75 Plus qu'elle-même (roman), par Luc Béard et J. A. Foisy... .90 Au pays de l'Erable, concours Société St-Jean-Baptiste... .90 Résistance aux lois injustes (La) par le R. P. A. M. Mignault... .75 Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx... .75 Brins d'herbe, par Monique... .75 Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte... .125 Lendemaîns de conquête, par l'abbé Lionel Groulx... .90 Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde... .75 Autour de la Maison, par Michelle LeNormand... .50 Couleur du temps, par Michelle LeNormand... .75 Lettres de Fadetle, 3ième et 4ième séries (chaque)... .50 The Birthright, par Arthur Hawkes... .8.00 Croquis laurentins, par le R. F. Marie-Victorin... .75 Réçits laurentins, par le R. F. Marie-Victorin... .75 Jean-Daniel Dumas, par François J. Audet... .75 Vue maîtresse d'art en Canada, par Emile Vaillancourt... 1.00 Anthologie des poètes canadiens, par Fournier et Asselin... 1.25 Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller... 1.25 Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle... 1.00 Le petit monde (billets du soir), par Louis Dupire... .50 Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre... .50 Chasse aux millions (La), par J. Ghs Harvey... .25 Ce que dit la jeunesse, par l'abbé Apollinaire Girgas... .25 Emballement (vers), par l'abbé Apollinaire Girgas... .25 Nuances (billets du soir), par Yvonne Charette... .75 Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand... 1.50 Questions scolaires, par Mgr Ross... .25 Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme... .25 Billets du Soir (3e série), par Albert Lozeau... .50 Cap Eternité (Le) vers, par Charles Gill... .75 Au coeur de l'histoire, par Raoul de Lorimer... 2.00

A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE "LE DEVOIR" 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Quelqu'un vous racontera dira rien de déplacé ou de mauvais les jours ce qui se passe avec compagnie, parlera d'important, vous dira ce qu'il pense et ce qu'il faut en penser. Il ne vous parlera pas de politique avec parti-pris, de scandales avec plaisir, ne vous

# Page du Foyer

## L'audience

Bien avant l'heure, nous étions au Vatican : alors, pour tromper notre impatience, nous sommes descendues voir la crypte de Saint-Pierre, prier, — avant de paraître devant le pape d'aujourd'hui, — auprès du tombeau du premier des souverains pontifes, dont la figure, parmi celles des apôtres, nous est la plus familière.

A onze heures, nous nous présentons à la porte de bronze. De distance, en distance, les Suisses, grands, jeunes et beaux, — et si pittoresques dans leur éclatant costume bouffant, rayé rouge, jaune et bleu, — deux par deux font le guet et nous indiquent en souriant le premier escalier. Devant nous s'en va tout droit un grand corridor montant jusqu'à une autre immense "scala", et c'est magnifique et imposant.

A l'abri de ces épais murs de pierre, il fait frais. Cela repose du brûlant soleil. On nous fait traverser la cour Saint-Damase, puis monter encore. Nous passons de salon en salon jusqu'à une grande salle qui sert de vestiaire. Et, en mantilles, nous allons prendre rang dans un des salons d'audience. Il y a beaucoup de fidèles déjà dans ce salon carré tout en marbre et en peintures. Nous sommes appuyées à une console vis-à-vis la porte double par où viendra le Saint-Père. Souvent je me penche, curieuse, parce qu'au fond de l'enfilade de pièces, par cette porte, il me semble distinguer la robe blanche du pontife.

Notre salon s'anime. Les gardes vont et viennent. On chuchote, on se lasso, on s'énerve d'émotion. Songez donc! C'est le représentant du Christ, le chef de l'Eglise immense, divine et magistrale, que nous allons approcher tout à l'heure; c'est sa bénédiction si précieuse que

nous recevrons; et nous pensons à tous ceux qui sont loin et désireraient vivre cette minute, à tous ceux dont la foi vive ressentirait tant de bonheur, à voir de près ce Personnage si sacré, si auguste.

A la fin, un mouvement se déroule autour de nous, un maître de cérémonie entre et ordonne qu'on se prosterne, et bientôt Benoît XV paraît. Il est tel que nous le montront toutes ses photographies: très petit, mince, brun. Il tremble comme un vieillard et cependant ses cheveux sont encore tout noirs. Lorsqu'il est devant moi, lorsque sa main est dans la mienne et que je baise son anneau, je sens en moi quelque chose de surnaturel et de grand, et je suis tout émue. Et quand le Saint-Père va vers les autres, dans le silence respectueux et grave des prosternations, j'ai l'impression que ce moment est unique dans ma vie, qu'une sanctification extraordinaire m'a été accordée en cette heure...

Quand il a béni chacun en particulier, au milieu du salon, il nous prie d'une voix chevrotante et lasse. Il va donner une bénédiction spéciale pour tous les nôtres qui voudraient être venus, pour ceux qui sont malades et malheureux. Et ma pensée appelle jusqu'à lui toute ma famille et tous mes amis; et c'est un court recueillement très profond et très intense.

Mais ensuite, c'est fini. Le blanc souverain est disparu; c'est une vision qui va s'effacer, un instant qui ne reviendra pas.

Hier, Benoît XV est mort. Mon souvenir qui s'éloignait se ravive et je revois nettement l'étroite figure, les yeux faibles sous les verres et qui m'ont regardée un moment, il y a trois mois, et qui maintenant, fermés à jamais, plongent dans le deuil le monde chrétien...

Michelle Le NORMAND.

## Avez-vous déjà goûté du véritable thé vert?

# LE THÉ VERT "SALADA"

est une véritable révélation pour ceux qui ont cru jusqu'ici que les seuls thés verts étaient les "thés du Japon" ou les "thés verts de Chine." Sa saveur est exquis — ne provient que des feuilles de thé de premier choix fraîchement préparées. Sur réception d'une carte postale nous en expédions avec plaisir un échantillon. SALADA, MONTREAL.

Perrier, curé de Saint-Enfant-Jésus, en a accepté la présidence d'honneur. En outre, l'éclat de cette fête sera rehaussé par la présence de quelques sénateurs, de ministres dans le cabinet fédéral et par les membres du jury.

Une enquête sur la critique tel est le sujet de la conférence que donnera le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., directeur de la Revue dominicaine.

Le programme musical exécuté par M. Paul Dufault ne saurait manquer de plaire. Le voici:

PAUL DUFALT

1er—(a) Bois épais (air d'Amadis) Lully; (b) Un dimanche; Brahms; (c) L'heure de Dieu, Lip-pacher.

2e—(a) Les petites communiantes, Fouldrain; (b) A des oiseaux. Geo. Hue; (c) Prière du Cid, Massenet.

3e—(a) Dernières volontés (Ls Veillot), Gounod; (b) Au rossignol, Gedalge; (c) Noël des matelots, Tremzot.

Billets en vente à la porte.

## Chez les Sourdes-Muettes

AUSERIE DU CHANOINE DESCHAMPS AUX DAMES PATRONNES DE L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES.

La dernière assemblée de culture des dames patronnes de l'Institution a été tout particulièrement intéressante.

M. le chanoine Deschamps aumônier de l'Institution, récemment arrivé d'Europe où il est allé visiter les maisons consacrées à l'éducation des Sourdes-Muettes a parlé de ses souvenirs de voyage.

Il a donné un aperçu à vol d'oiseau de la France et de l'Italie s'arrêtant aux principales villes afin d'en décrire les beautés artistiques.

Puis, comparant les maisons de charité de l'Europe avec les nôtres, proclamant les qualités de celles-ci et de celle-ci, il ne put s'empêcher d'affirmer que le dévouement le plus grand se trouve chez les éducateurs non salariés qui vivent de la charité qu'ils inspirent par l'édification de leur bonté, de leur humilité et de leur patience, car l'oeuvre des Sourdes-Muettes est surtout et avant tout une oeuvre de patience et de patience presque surhumaine!

Lorsqu'on songe que des enfants sont confiés à nos religieuses après quatorze ou quinze ans de vie dans le noir n'ayant jamais éprouvé qu'une seule émotion celle d'être le rebut de la famille sans comprendre pourquoi et qu'après un certain nombre d'années, on voit ces fillettes parvenir à se rendre utiles aux soins du ménage, à faire différents travaux manuels: broderie, dentelle, peinture et plus que tout cela parvenir à parler!

C'est tout simplement miraculeux!... Si Jésus n'est plus sur la terre pour faire ses miracles, il les fait faire par ses amis, les Soeurs de la Providence.

## Le Conservatoire national de musique

EXAMENS SEMI-ANNUELS

Les examens semi-annuels du "CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE" affilié à l'Université de Montréal auront lieu le lundi 6 février prochain, à 9 heures et demie du matin, contrairement à l'ancienne coutume, alors qu'ils se faisaient en janvier.

Les candidats sont donc priés de faire leur inscription avant le 6 février au bureau du "Conservatoire" 312-est, rue Ste-Catherine coin St-Denis.

(Communiqué.)

## Il y a dix ans

(du Devoir, 24 janvier 1912)

Le bill Lancaster, Premier-Montreal de M. Henri Bourassa.

Héros méconnus. Billet du soir de Nap. Tellier.

Lettre d'Ottawa de M. Georges Pelletier. Après le décret "Ne Témère", le bois — Une motion de censure — Qui a raison? — A propos de documents français.

Lettre de Québec, de M. Jean Dumont. L'affaire Prévost-Kelly revient devant la Chambre — Législation ministérielle — Les débiteurs voleurs.

## Universit  de Montr al

Mercredi, 26 janvier.

Premi re ann e : 7 h. 45 p. m. — Economie politique. — Professeur Montpetit (Edouard); 8 h. 45 p. m. — Science politique. — Professeur D sy (Jean).

Deuxi me ann e : 7 h. 45 p. m. — Economie sociale. — Professeur Vanier (Guy); 8 h. 45 p. m. — Finances priv es, Professeur Vanier (Guy).

Vendredi, 27 janvier.

Premi re ann e : 7 h. 45 p. m. — Histoire des doctrines  conomiques. — Professeur Gouin (L.-M.); 8 h. 45 p. m. — Economie politique. — Professeur Montpetit (Edouard).

Seconde ann e : 7 h. 45 p. m. — Economie sociale. — Professeur Vanier (Guy); 8 h. 45 p. m. — Politique ext rieure. — Professeur D sy (Jean).

## Les prix d'action intellectuelle

QUELS SONT LES LAUREATS?

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle Saint-Sulpice, 340, rue Saint-Denis, la soirée de couronnement des "Prix d'action intellectuelle".

Comme l'an dernier, le public brûle de connaître le nom des lauréats. Il sera proclamé en séance solennelle et les donateurs remettront eux-mêmes le prix de \$100, à chacun des auteurs des ouvrages primés. Cet événement littéraire est sous le patronage de S. G. Margautier, recteur de l'Université de Montréal. M. l'abbé Philippe

## Vicaires forains

NOMINATIONS POUR LE DIOCESE DE MONT-LAURIER.

Mont-Laurier, 23 (D.N.C.) — Le 10 décembre dernier ont été nommés vicaires-forains pour le diocèse de Mont-Laurier, MM. les abbés Chs. Proulx, curé de Labelle, A. Forget, curé de Bouchette, J.-B. Bazin, curé de Ste-Agathe, J.-E. Lamoignon, curé de St-Jovite, M. Martin, curé de Ferme-Neuve, R. Mercure, supérieur du séminaire de Mont-Laurier.

Ce fut le dernier acte officiel de feu S. G. Mgr. Brunet, de regrettable mémoire.

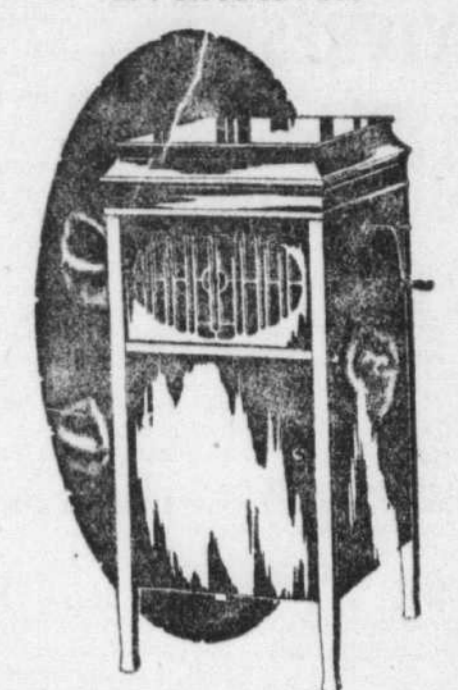
## Maire de Sorel

Sorel, 24. — Les élections municipales ont eu lieu, hier, à Sorel. Le Dr Willie Robidoux a été élu maire de Sorel par 185 voix de majorité contre son adversaire, M. Archambault.

M. J. E. Beaubien a été élu échevin par 210 voix de majorité sur M. Elzéar Robidoux.

Le conseil se compose maintenant comme suit: Maire le Dr Robidoux; échevins, MM. Turcotte, Champoux, Deguire, Baubien, Valois et Lequin.

## Venez nous convaincre de La Supériorité du Brunswick



A nos salons, au troisième étage. Vous y verrez les modèles Brunswick avec tous les accessoires exclusifs Brunswick dont l'Ultona, avec lequel vous pouvez jouer toutes les marques de disques, la chambre de sonorité ovale tout en bois d'où l'harmonie découle en ondes pures et sonores. 150.00 à 640.00. Facilités de paiement.

Goodwin's LIMITED

# VINI BOURDOU

TONIQUE — APERITIF — DIGESTIF DELICIEUX AU GOUT

Indistinctement à l'Anémie, Faiblesse, Convalescence

Chez tous les pharmaciens et épiciers

J. BOURDOU, Pharmacien de 1ère Classe-CETTE, France

## La duchesse de Bassano

Les Soeurs de la Providence de l'orphelinat Saint-Alexis ont la douleur d'annoncer le décès d'une insigne bienfaitrice de leurs orphelins, Madame la duchesse de Bassano, née Clara Symes, autrefois de Montréal. Elle est décédée à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 15 janvier, à Paris, à sa résidence de l'avenue Malakoff, no 9 rue Dumont d'Urville.

En reconnaissance de ses nombreux bienfaits, les Soeurs de l'orphelinat Saint-Alexis feront chanter pour le repos de son âme, un service solennel dans l'église St-Jacques, jeudi le 26 courant à huit heures.

Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

## A Farnham

Farnham, 24. — Le jour de la nomination, le maire Demers a été réélu par acclamation ainsi que l'échevin A. Giroux. Dans le quartier no. 2, MM. Jacques Desnoyers et D. Martin ont été mis en nomination et dans le quartier no. 6, MM. N. Roy et A. Brodeur.

## Nouveautés

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE DE PARIS

20 articles, 60 dessins... .40

Théonas — Entretiens d'un sage et de deux philosophes, Jacques Maritain... .75

Histoire des Doctrines économiques — de Platon à Quesnay, par Ernest Gonnard... .1.25

Soleil levant, soleil couchant — Angleterre — Etats-Unis — Japon, Paul LeFaivre... .50

L'Action Française Service de librairie 369, rue St-Denis, MONTREAL.

Il y a des journaux à faire des paquets. Il y a des journaux qui meublent l'esprit. Le Devoir n'est pas un journal à paquets. Il est de l'autre catégorie. Un mois, 50 sous; un an, \$6

## La bonne cuisine

Côtelettes de veau en papillotes.

Ayez des petites côtelettes de veau, faites-les mariner un jour dans une cuillerée et demie d'huile pour deux côtelettes, puis ajoutez: persil, ciboules, échalotes, champignons, le tout haché bien fin, sel et poivre. Prenez un papier grand deux fois comme votre côtelette, beurrez-le, placez des fines herbes dessus; mettez par-dessus la côtelette, puis des fines herbes et pliez le papier tout autour. Mettez alors sur le gril; trois quarts d'heure suffiront. Servez avec le papier, donnez des assiettes brûlantes.

Perdreux truffés. — Prenez deux perdreaux pour six ou sept personnes, choisissez-les bien jeunes et bien tendres; plumez-les, vidiez-les et flambez-les. Lorsqu'ils sont ainsi préparés, prenez deux truffes bien noires, brossez et lavez à plusieurs eaux; pelez-les pour enlever la petite peau de dessus et hachez vos épépiures que vous mêlez à 200 grammes de chair à saucisses. Mettez ce hachis dans la casserole avec les truffes coupées en tranches minces, et avec du sel, du poivre et des épices; laissez sur un feu doux pendant un quart d'heure, puis versez dans un plat et laissez refroidir.

Lorsque la farce est froide, garnissez l'intérieur de vos perdreaux, puis glissez quelques tranches de truffes sous la peau que vous rabattez et couvrez les ouvertures; bridiez les perdreaux et couvrez-les avec une barde de lard très mince; enfin laissez-les deux jours au frais pour qu'ils soient bien parfumés.

La cuisson exige 15 à 20 minutes au plus, car un perdreau trop cuit n'a plus de saveur. Servez-le entouré de citrons coupés par quartiers et le jus à part.

Céleri au jus. — Coupez un ou deux pieds de céleri rave en tranches minces et égalez-les comme le doigt; cuisez-les à l'eau bouillante salée en les empêchant de remonter à la surface pour éviter qu'elles noircissent. Faire un roux blond, le mouliner d'eau ou de bouillon, y ajouter du jus de viande, y mettre les morceaux de céleri et laisser mijoter 20 minutes. Servir dans le légumier chauffé.

Nougat. — Prenez 250 grammes d'amandes, faites-les tremper dans l'eau chaude pendant un quart

d'heure pour pouvoir enlever la peau. Coupez-les en filets, hachez-les, puis faites-les sécher dans un four très doux ou dans une casserole sur la cendre chaude. Remuez pour qu'elles ne brûlent pas. Mettez ensuite dans une casserole non émaillée 180 grammes de sucre et posez la casserole sur le feu avec un demi-verre d'eau; lorsque vous verrez le sucre blondir mettez les amandes chaudes dedans et retirez du feu. Vous avez huile d'avance un moule, uni de préférence, car il est très difficile de monter le nougat dans les moules façonnés. Prenez ce moule et mettez dans le fond un peu de la composition préparée, aplatissez vivement avec une grosse carotte épluchée et bien propre, séchée. Reprenez de la composition pour garnir le tour du moule et faites en sorte que votre nougat soit monté très mince. On est souvent obligé de remettre la composition sur le feu parce qu'elle durcit et ne peut plus être travaillée.

## Conseils pratiques

Contre les engelures. — Faire préparer le mélange suivant par le pharmacien: vin de quinquina au bordeaux, 70 grammes; teinture d'arnica, 10 grammes; iodure de potassium, 4 grammes; laudanum de Sydenham, 4 grammes; alcool camphré, 30 grammes.

Et le soir, envelopper les mains ou les pieds avec une bande de flanelle imbibée de cette solution.

Il faut, par jour, de l'huile de foie de morue blonde et très fraîche.

Comme traitement préventif, on peut, au début de l'hiver, badigeonner les parties sensibles des doigts ou des oreilles, matin et soir, avec un petit pinceau trempé dans cette préparation:

Glycérine pure, 50 grammes, teinture d'iode, 2 grammes, teinture d'opium, 2 grammes.

Eviter les brusques changements de température, ne pas se chauffer les mains, les essuyer complètement chaque fois qu'on les a lavées à l'eau tiède; ne pas sortir sans gants ne serait-ce qu'un instant.

Pour grandir. — Pour grandir, il faut faire beaucoup d'exercice au grand air, de la marche, des sports de la gymnastique suédoise qui a le grand avantage de développer tous les muscles en même temps.

Les massages, par un professionnel, donnent aussi de bons résultats, mais ne suffisent pas, il faut y joindre l'effort personnel et constant.

La croissance peut rester station-

naire pendant des mois puis, tout d'un coup, à un renouvellement de saison, après un voyage, une fièvre, une maladie l'accroissement de la taille donne lieu à de l'étonnement, même chez les personnes voyant très souvent le sujet resté au-dessous de la taille normale.

L'hérédité peut être une des causes de la petitesse. Il y a des appareils extenseurs, faciles à placer chez soi, le long d'un mur, d'une porte, qui rendent de très appréciables services pour l'élevation de la colonne vertébrale et des muscles, en même temps qu'ils sont précieux pour combattre l'obésité et facilitent la respiration pour le développement des poumons.

Les végétations du nez et de l'arrière-gorge — les tumeurs adénoïdes — empêchent aussi la croissance et l'élargissement du thorax, d'où compression des poumons.

Il est toujours bon de consulter un docteur afin qu'il se rende compte de la cause réelle à combattre et indique alors le traitement précis à suivre pour grandir. En tous cas, une alimentation substantielle s'impose.

## Pensées choisies

La charité la plus noble et la plus nécessaire est celle qui s'adresse à l'esprit pour l'éclairer, au cœur pour le purifier, à l'âme pour l'élever. Cette charité-là fait mieux que donner du pain, elle apprend à en gagner. Elle fait mieux qu'apprendre à gagner du pain, elle apprend à acquiescer des vertus. Elle révèle à l'homme sa véritable dignité et lui enseigne à ne la perdre jamais; elle lui dit d'où il vient, où il va, ce qu'il doit faire pour mériter et forcer le respect des autres, en se respectant lui-même.

## LES PRIX D'ACTION INTELLECTUELLE

LOUIS VEUILLOT.

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle Saint-Sulpice, 340, rue Saint-Denis, la soirée de couronnement des "Prix d'action intellectuelle".

Comme l'an dernier, le public brûle de connaître le nom des lauréats. Il sera proclamé en séance solennelle et les donateurs remettront eux-mêmes le prix de \$100, à chacun des auteurs des ouvrages primés. Cet événement littéraire est sous le patronage de S. G. Margautier, recteur de l'Université de Montréal. M. l'abbé Philippe

d'hui, ce soir même, au seul nom de M. Landry, Mlle Madeleine a été émue. Ah! je m'y perd!

Quelques minutes après, Madeleine de Précourt prenait congé de Germaine, après lui avoir donné rendez-vous pour le lendemain.

— J'irai à une messe matinale à la chapelle des religieuses, et je ne sortirai pas du couvent; je passerai la journée avec Soeur André. Venez à l'heure où vous serez libre, Germaine, vous serez reçue.

Germaine désirait vivement faire cette visite à son amie. Et Madeleine était heureuse de lui donner cette joie. Ensemble, elles allaient parler de Servane, de Sabine, les chères amies dont le souvenir était resté si vivant au cœur de la modiste. Enfin, c'était pour Madeleine une douceur, un réconfort de retrouver cette jeune affection sincère et reconnaissante.

Toute la nuit Germaine remuait mille pensées tristes. Elle avait de la peine pour elle-même, elle en avait pour ses amis qu'elle aurait voulu voir heureux et qui souffraient. Elle était désolée à l'idée que Madeleine allait s'éloigner pour longtemps, pour toujours peut-être, et malheureusement, découragée, sans espoir. L'attitude de Madeleine, rompant ouvertement avec M. Landry

qui ne méritait pas cet affront, lui semblait étrange. Quant à M. François, il en souffrirait plus encore, c'était certain. Et peut-être n'y avait-il entre eux qu'un malentendu facile à dissiper.

Germaine voulait le savoir, et elle le saurait.

XXIV

Germaine, qui secondait sa mère dans les soins du ménage, ne se trouva libre le lendemain qu'à partir de midi. Vite, elle se hâta vers le couvent des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul où elle arriva une demi-heure après.

Madeleine était dans un des parloirs, seule, en ce moment, et leur conversation commença par les confidences de Germaine qui soulagea son cœur en racontant par le menu ses tristesses de la veille. Puis ce fut le tour de Madeleine de dire en peu de mots ce qu'avait été son séjour auprès de l'excellente Mme Aubin.

Germaine ne perdait pas de vue l'objet principal de sa visite: savoir ce que pensait Madeleine au sujet de M. Landry et, une fois certaine de son fait, amener entre eux une explication décisive d'où ne pouvait jaillir que la lumière.

Bientôt la perspicace modiste, qui

en fait de diplomatie, aurait rendu des points à Machiavel, était fixée: Madeleine aimait M. Landry. Qu'y avait-il eu qui les empêchait de s'entendre? Peu de choses sans doute, un rien, et cette séparation leur causait à chacun autant de regrets que de douleur.

— Il faut qu'ils se revoient, il faut qu'ils se parlent, se répétait la petite modiste, transportée du désir impétueux de voir heureux ceux auxquels elle était si fortement attachée, qu'elle n'eût reculé devant rien pour leur apporter la moindre joie. Oui, mais où? Comment? Amener ici M. Landry? sous quel prétexte? ce n'est guère facile. Emmener Mlle Madeleine chez Mme Landry? Il n'y a que ce moyen. Car le temps presse; demain, il sera trop tard. Une fois engagée dans une famille, Mlle de Précourt n'aura plus sa liberté.

Il s'agissait maintenant de convaincre Madeleine de la nécessité de faire une dernière visite à la mère de François.

Germaine trouva des arguments irrésistibles.

— Accompagnez-moi, je vous en prie, Mademoiselle; nous ne ferons chez Mme Landry qu'une apparition, une visite de pure politesse. Elle est toujours chez elle et seule le di-

manche après-midi, M. François ayant l'habitude de sortir avec son parent, M. Ringeval. Je vous assure que votre amie aurait un extrême chagrin de vous voir quitter Paris sans aller la voir. Rappelez-vous combien elle fut dévouée pour Mlle Sabine.

Madeleine, au fond, sentit que Germaine avait raison. Cette visite était pour elle un devoir strict. Mme Landry n'avait jamais manifesté à la jeune fille ni froideur ni dépit. Et, d'ailleurs, François avait peut-être gardé pour lui seul sa déception.

Vers le milieu de l'après-midi, Madeleine et Germaine arrivèrent rue de Vaugirard, à quelque distance du boulevard Pasteur. Le pavillon habité par Mme Landry et son fils était situé au milieu d'un petit jardin planté d'arbres, derrière un grand hôtel particulier. Germaine pressa le bouton de la sonnerie. Une petite bonne accourut.

— Mme Landry reçoit-elle? demanda la modiste.

— Madame est sortie pour une course urgente, répondit la domestique, mais elle ne tardera pas à rentrer. Si Mademoiselle Germaine veut bien attendre quelques instants je suis sûre que Madame sera très

heureuse de la voir.

— C'est bien, nous attendrons. La jeune bonne introduisit les visiteuses au salon. Madeleine, absorbée et passive, suivait Germaine.

En traversant le vestibule sur lequel s'ouvraient plusieurs portes, Germaine promena autour d'elle un regard inquisiteur. Dans un angle, un pardessus, plusieurs chapeaux étaient accrochés, la poignée d'une canne reluisait.

— Il est là, se dit-elle, un demi-sourire aux lèvres. Jusqu'à présent le hasard me sert bien. Encore un peu de chance, et nous enlevons la position. En avant!

Germaine était assise près de son amie depuis une minute à peine lorsqu'elle se tourna vers Madeleine.

— Etourdie que je suis! J'ai une lettre que j'aurais dû jeter à la poubelle sur notre route; je vais réparer mon oubli, excusez-moi un instant. Mademoiselle Madeleine, ce ne sera pas long.

Le départ de la petite rusée n'était qu'une feinte. Son plan était audacieux, mais elle avait tant envie de réussir! Qui veut la fin veut les moyens.

Elle rejoignait la bonne à l'entrée de la cuisine.

(à suivre)

## FEUILLETON DU "DEVOIR" "LES AMES FORTES" PAR G. SAINT-GERMAIN

— Il y a là un mystère qui m'échappe, se disait-elle. Pourquoi Mlle Madeleine ne veut-elle pas revoir la famille Landry? Mme Landry a été bonne, toujours, pour Mlle Sabine, oui, jusqu'à la fin. Quant à M. François, rien ne m'ôtera, de l'idée qu'il aimait Mlle Madeleine, qu'il l'aime encore, et qu'il souhaitait ardemment l'épouser. Seulement, Mlle Madeleine ne l'aime pas, peut-être? Elle le lui a fait comprendre. Pourtant, je les ai vus ensemble, tous deux, s'entendant si bien, pensant de même façon presque sur tout. Et je suis certaine qu'aujourd'hui, ce soir même, au seul nom de M. Landry, Mlle Madeleine a été émue. Ah! je m'y perd!

Quelques minutes après, Madeleine de Précourt prenait congé de Germaine, après lui avoir donné rendez-vous pour le lendemain.

— J'irai à une messe matinale à la chapelle des religieuses, et je ne sortirai pas du couvent; je passerai la journée avec Soeur André. Venez à l'heure où vous serez libre, Germaine, vous serez reçue.

Germaine désirait vivement faire cette visite à son amie. Et Madeleine était heureuse de lui donner cette joie. Ensemble, elles allaient parler de Servane, de Sabine, les chères amies dont le souvenir était resté si vivant au cœur de la modiste. Enfin, c'était pour Madeleine une douceur, un réconfort de retrouver cette jeune affection sincère et reconnaissante.

Toute la nuit Germaine remuait mille pensées tristes. Elle avait de la peine pour elle-même, elle en avait pour ses amis qu'elle aurait voulu voir heureux et qui souffraient. Elle était désolée à l'idée que Madeleine allait s'éloigner pour longtemps, pour toujours peut-être, et malheureusement, découragée, sans espoir. L'attitude de Madeleine, rompant ouvertement avec M. Landry

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES OEUFS STRICTEMENT FRAIS REMONTENT DE DEUX SOUS LA DOUZAINA, A 50 SOUS. — PAS D'AUTRES CHANGEMENTS DE PRIX. — ASSEMBLEE A FARNHAM.

Les arrivages de beurre à Montréal, hier, ont été de 46 colis, comparativement à 109 colis, le même jour la semaine dernière, et à 882 colis, le jour correspondant, il y a un an.

Les arrivages de fromage à Montréal, au cours de la journée d'hier, ont été de 42 boîtes, en comparaison de 1 boîte, le lundi précédent et de 20 boîtes, le jour correspondant l'an dernier.

Il est arrivé, hier, à Montréal, 1945 caisses d'œufs; il en était arrivé 396 boîtes, le lundi précédent et 513 boîtes le jour correspondant en 1921.

ASSEMBLEE A FARNHAM.

Farnham, 24. — L'assemblée annuelle de la Eastern Townships Dairyman's Exchange a eu lieu, samedi dernier, à Farnham. Les directeurs suivants ont été élus: MM. Martel, Hibbard, Ingalls, Raymond, Gingras, Lamo, Nevin, Beattie, Payne, Dunn, Pendlebury, Pontre, Gemme et Burnet. Une assemblée des directeurs a eu lieu immédiatement après. M. T. W. Dunn a été élu président, M. Labrecque, vice-président, M. Ross Dunn, secrétaire, M. Fontaine, chanteur et M. Wilson, auditeur.

LES PRIX DU GROS FARINE

Nouvelle récolte: première qualité, le baril \$7.50 2ème qualité, le baril \$7.00 Forcé à doubler le baril \$6.80

OEUF

Strictement frais 50s. Choisis 36s. No 1 30s. Craqués 30s.

BEURRE

Pasteurisé 36s. Premier choix 36s. Deuxième choix 34s. De choix 34s.

FROMAGE

Fort 26s. Doux 20s. Oka 38s. (Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vallincaout, 618, rue Saint-Paul.)

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font 25s. la livre et les autres plus lourds de 23 à 24s. le jambon à déjeuner (bacon) fait de 25 à 26s.

Le froid fait hausser le marché. Très peu d'arrivages. Les jambons se vendent actuellement \$1.50 le sac de 80 livres et \$1.75 le sac de 90 livres, livres, frais au magasin et à une diminution de cinq sous le sac. On offre des jambons à \$1.50 le sac de 80 livres et \$1.25 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

AU BOUT DU FIL

(Par Paul de Martigny de la Maison Bryant, Isard & Cie.)

Les exportations de produits ouverts accusent, en 1921, une diminution de deux milliards. Un milliard et cinq cents millions est la diminution respective qu'accusent les exportations de matières premières et de denrées alimentaires. Pendant la semaine an a enregistré 639 faillites contre 485 l'an dernier. On sait que la menace de grève du prolétariat du sous-sol se précise et déjà préoccupe les grands maîtres de forges. Si elle éclate à la fin de mars ce sera la paralysie de l'industrie métallurgique, base de toutes les autres. Il y a déjà belle lurette que les exigences des mineurs américains ont rendu impraticable l'exportation de l'antracite et de la houille. Il leur est aujourd'hui possible de provoquer un relèvement du prix des produits ouverts, alors qu'il tend à baisser dans tous les pays du monde.

Il y a amélioration des affaires sans doute, mais amélioration lente. Les chiffres qui précèdent le démontrent et les spéculateurs qui pesamment vont peut-être plus vite que le vent.

Tel est peut-être le sens de la réaction qui se dessine. Valeurs Canadiennes:—Les affaires de Montréal semblent prendre meilleure tournure et on assiste à un revirement d'opinion grâce auquel le cours de l'action s'est déjà amélioré de plus de deux points. Le Toronto Rail qui continue à être très demandé a maintenu sa récente avance. Les valeurs en général sont bien impressionnées, à l'exception du Brompton qui s'est traité à 18.

On mande de Washington que le Cour Suprême des Etats-Unis a rejeté l'action du North Dakota Railroad parce que la cause aurait dû être d'abord portée devant la cour du district de North Dakota. L'action n'a donc pas été jugée au mérite. Il s'agissait d'une question de taux.

Une émission d'obligations La maison Johnson and Ward offre 850,000 de bons d'or, première hypothèque, de 6 p. c. de la Trinidad Consolidated Telephone Ltd, au prix de 90 et les intérêts courus, ce qui donne un rendement de 7 p. c. Les bons viendront à échéance le premier juillet 1937. Les intérêts sont payables le premier janvier et le premier juillet de chaque année, à Halifax. La Trinidad Consolidated Telephone Ltd, a été incorporée en 1909 et elle opère à la Trinidad. Son capital autorisé est de \$300,000 de stock commun dont il a été émis pour \$210,000. Une émission de \$300,000 de bons a été autorisée et il en a été émis pour \$260,000. La compagnie a des droits exclusifs à la Trinidad pour une période de trente ans, à partir de la date de l'incorporation. L'échéance des obligations arrivera avec l'expiration des droits.

Elu directeur de l'Imperial Oil On annonce que M. F. J. Wolfe a été élu membre du bureau de direction de l'Imperial Oil. M. Wolfe est à l'emploi de cette compagnie depuis une vingtaine d'années.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA Date 24 Janvier 1922

Table with columns: Echéance, Prix, Rendement. Rows for 1 déc. 1925, 1 oct. 1931, 1 sep. 1937, etc.

Rente Française ---4%--- LIVRAISON IMMEDIATE aux meilleurs cours

BRYANT, ISARD & Cie Agents de change 84-90, rue St-Francis Succursale 153, rue Peel

Maison de Toronto C.P.R. Bldg Communications télégraphiques particulières Exécution rapide des ordres.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE BROMPTON MANIFESTE UNE CERTAINE ACTIVITE A DES COURS DE HAUSSE. — LE RESTE DE LA LISTE EST NEGLIGE.

Le Brompton a été la seule valeur à se mettre un peu en vedette, ce matin, sur notre place, en prenant trois-quarts de point, depuis la fermeture, hier soir. Le reste de la liste a été négligé et la fluctuation des cours a été très légère. Il n'y a à signaler particulièrement que deux mouvements, une avance d'un point du Dominion Bridge passé de 58 à 59, et une baisse d'un point du Converters, tombé de 71 à 70. Le Mackay, commun, a été traité aux cours de 80 et de 80 1/2.

Il s'est vendu au cours de la séance 2,090 actions dont 575 de Brompton, 205 de Brazilian, 270 de Smelting et 380 de Mackay.

A New-York, la prime sur le dollar canadien a varié de 1-1/2 à 1-1/2. Le franc français fait à Montréal, 0.856 et à New-York, 0.809. Le livre sterling fait à Montréal, \$4.46 et à New-York, \$4.21 7-8.

OPERATIONS DE LA MATINÉE (Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie)

Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.: Nat. Brew.—150 à 56. A.H.I.—200 à 30%, 75 à 30%, 25 à 30%. Asbestos—50 à 49 1/2. Brompton—100 à 50%, 75 à 30%, 40 à 30%, 40 à 30%.

Genève—10 à 54. Brompton—45 à 18, 15 à 18, 25 à 18 1/2. Detroit—5 à 70%. Can. Smelting—100 à 20%. S.S. pdt.—45 à 45 1/2, 9 à 42. Laurentide—100 à 4. Lyall—25 à 25 1/2, 60 à 25, 5 à 25. M. Power—80 à 88 1/2, 15 à 88 1/2. Shawinigan—40 à 105. Waynamack—10 à 30. Don. Iron 7 p.c. pdt.—35 à 63. Steel Can.—50 à 100. Converters—25 à 70%, 2 à 70. Macdonald—5 à 11 1/2. Mont. Trail—30 à 10 1/2. Can. Cotton—50 à 30. Gen. Electric—50 à 95. Steel of Can.—5 à 95%. Detroit—25 à 71. Laurentide—10 à 74. Don. ridge—50 à 49. Anques: Royale, 35 à 200; Moisson, 25 h 100; Montréal, 17 à 217 1/2; Commerce, 5 à 18 1/2.

Obligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

Obbligations: Textile B., 3000 à 99 1/2; Waynamack, 2000 à 75; Québec, 4800 à 66. Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30. Steel of Can.—5 à 95%. A.H.I.—50 à 30%. Asbestos—60 à 49 1/2. M. Power—80 à 88 1/2. Lyall—10 à 35. Span. pdt.—1 à 68 1/2, 9 à 60 1/2. M. Kay—75 à 80 1/2, 175 à 80 1/2. Cemen. ridge—28 à 10 1/2. Smelting—10 à 30 7/8 à 19 1/2, 25 à 19 1/2. Brompton—40 à 19. 1882; Hochele, 5 à 117, 1 à 148; Union; Debutants—M. T. a. Co., 1700 à 72 1/2. Banes: Royale, 1 à 200; Commerce, 2 à 25 1/2. Obligations: Cemen. 1000 à 98; Textile B., 1000 à 99 1/2; Québec, 500 à 66.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE BROMPTON MANIFESTE UNE CERTAINE ACTIVITE A DES COURS DE HAUSSE. — LE RESTE DE LA LISTE EST NEGLIGE.



LA MORT DE BENOIT XV

L'inhumation, demain

Le service funèbre aura probablement lieu demain après-midi — Une dérogation à la coutume.

Rome, 24 (S.P.A.) — L'inhumation de Benoît XV a été fixée à mercredi après-midi. Le corps sera exposé sur un lit de parade à la basilique de St-Pierre...

Unis soient représentés. On admet que les cardinaux du Canada et du Brésil ne pourront assister.

Condoléance

LE ROI GEORGE

Londres, 24. — (S.P.A.) — Le roi George a envoyé, hier, un message de condoléances au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Pape.

M. MICHAEL COLLINS

Dublin, 24. — Michael Collins, président du gouvernement provisoire irlandais, a envoyé, hier, un message de condoléances au cardinal Gasparri, à l'occasion de la mort du Pape.

M. ARTHUR GRIFFITH

Dublin, 24. — "Veuillez accepter l'expression du profond regret du peuple irlandais à l'occasion de la disparition du grand Pontife qui a si bien voulu pour l'Irlande..."

LE ROI ALPHONSE

Madrid, 24. — Le roi Alphonse et l'infant Fernando ont, hier, rendu visite à la nonciature papale pour exprimer leurs condoléances de la mort du Pape.

Un câblegramme a été reçu du cardinal O'Connell de Boston, annonçant qu'il s'embarquera pour Rome aujourd'hui, tandis que le cardinal Daugherty...

Le secrétaire a demandé au correspondant de la Presse Associée de corriger l'impression erronée qu'une fois que le conclave était en séance aucun retardataire ne pouvait entrer.

Les cardinaux O'Connell et Daugherty pourront entrer au conclave en tout temps qu'il s'ouvrira, et il déclarera, au dernier scrutin, ainsi si le conclave est retardé de quelques jours par le scrutin des deux cardinaux américains...

Un rapide contre-torpilleur pourrait amener le cardinal Daugherty à temps, suggéra Mgr Pizzardo en plaisantant. On semble désirer au Vatican que les Etats-

COURTES NOUVELLES

LES SANS-TRAVAIL

Toronto, 24. — Il a dix-huit mille hommes et femmes sans travail à Toronto, à l'heure actuelle, et sur ce nombre sept mille cinq cents sont secourus par les réfugiés et les différentes organisations. Il y en a quatorze mille du sexe masculin dont neuf mille mariés.

CHEF MOPLAH TUE

Calcutta, Indes 24. — Le chef rébel moplah, Borikunnath Kunhammed Kadij, qui a tenté d'établir un royaume, dans le district d'Ernad, durant la révolte des moplahs, l'an dernier, a été tué d'un coup de feu hier, à Malapuram, apprenant, aujourd'hui, six autres personnes ont été tuées.

LE DR BAJER

Copenhague, 24. — Le Dr Bajer, pacifiste bien connu, est mort ici hier. Il a remporté avec K.-P. Arnoldsen, le prix Nobel, en 1908.

NATIONALISTES EGYPTIENS

Le Caire, Egypte, 24. — Un manifeste demandant à tous les Egyptiens d'adopter la non-coopération et le boycott contre les Anglais a été publié par les chefs du parti nationaliste. L'arrestation de huit des signataires a été ordonnée et les journaux qui ont publié la nouvelle ont été forcés de suspendre leur publication.

CAUCUS LIBERAL

Quebec, 24. — Le caucus des membres libéraux de la législature provinciale aura lieu jeudi le 26 courant. On y discutera l'opportunité de tenir les élections provinciales, au printemps.

M. MARTIN A OTTAWA

Ottawa, 24 (S.P.C.) — Le maire Martin de Montréal est actuellement à Ottawa, pour protester auprès de M. King sur la façon dont le recensement a été fait à Montréal. Il déclare que 175,000 personnes au moins ont été oubliées.

LA NOTE BOLCHEVISTE

Moscou, 24 (S.P.C.) — Les délégués bolchévistes à la conférence de Gènes ont l'intention de présenter

IRLANDE

Deux sièges de gouvernement

L'ADMINISTRATION PROVISOIRE OCCUPE L'HOTEL DE VILLE DE DUBLIN. A MANSSION HOUSE SE TROUVENT LES REPUBLICAINS.

Dublin, 24. (S.P.A.) — Les nouveaux ministres irlandais sont maintenant installés dans leurs bureaux à l'hôtel de ville. Ils sont là en qualité de ministres du gouvernement provisoire. Mansion House continue à former les quartiers généraux de la république irlandaise.

Arthur Griffith, président du Dail Eireann, a ses bureaux ici. Bien qu'il n'ait aucun poste dans le gouvernement provisoire, il se tient au courant de tout son travail. Il a passé une partie de la journée à l'hôtel de ville, hier.

Des sentinelles armées de l'armée républicaine irlandaise sont en faction devant la porte de l'hôtel de ville. Michael Collins a été le premier des ministres à arriver, hier. Peu après est entré M. Griffith qui conversa pendant quelque temps avec M. Collins et les autres ministres.

Le nouveau gouvernement est vigoureusement attaqué par le "Irish Republic", dont Austin Stack est le principal directeur et éditeur et Liam Mellows et Erskine Childers, les principaux collaborateurs.

Dans son numéro d'aujourd'hui, le journal discute la position légale du nouveau gouvernement après la transmission des pouvoirs à Dublin Castle. Il prétend qu'à moins que les ministres n'aient pris et reçu les pouvoirs stipulés par le Home Rule de 1920 leur position est illégale.

"La déduction de toute l'affaire, dit le journal, semble être que les ministres provisoires sont des usurpateurs, tant sous la loi anglaise que républicaine; et que les procédures jusqu'ici ont été merveilleusement bien montées, la fourberie appuyant son succès sur l'encouragement de illusions populaires que le traité lui-même est la loi suprême et peut faire et défaire les gouvernements.

"Mais il faut en tout cas faire quelque chose pour donner un titre aux usurpateurs. Jusqu'ici nous ne sachons pas qu'un arrêté ministériel ait été prononcé en vertu de la loi de partition. Si n'en est pas ainsi, et si le gouvernement provisoire est ainsi légalisé, une loi spéciale, soit, supposons-nous, être passée ou les décrets atteints que l'Etat Libre agisse de lui-même et jusque là le tenir debout grâce à la vague d'une réclame de presse et faire les proclamations auxquelles personne n'a besoin d'obéir."

Il a été bien reconnu par les avocats que le nouveau gouvernement ne peut durant la période de transition dépendre de pouvoirs légaux techniques mais doit dépendre du bon vouloir du peuple à lui obéir. On a suggéré que plus tard toutes ces procédures peuvent être rendues valides par une loi d'indemnité.

Plusieurs marchands de Dublin ont commencé à vendre des marchandises de Belfast qui traitaient dans leurs stocks depuis que le boycott avait été imposé.

A LONDONDERRY

Londonderry, 24. — L'échevin Hugh O'Doherty, maire sijn feiner de Londonderry a déclaré que si Londonderry ne faisait pas partie de l'Etat libre d'Irlande la situation serait grave. Il a dit que les intérêts de Londonderry étaient indissolublement associés à ceux de l'Etat libre.

ALLIANCE FRANÇAISE LA FRANCE A WASHINGTON

M. MAURICE CASENAVES DEFEND SON PAYS CONTRE LES ACCUSATIONS DE MILITARISME ET D'IMPERIALISME.

M. Maurice Casenaves, ministre plénipotentiaire et conseiller financier en chef de la délégation française à Washington, a donné une causerie, hier soir, à l'Alliance Française. Il a expliqué l'attitude de la France à la conférence de Washington.

On a reproché à la France, déclare M. Casenaves, de mettre le pied sur la gorge de l'Allemagne, relativement au paiement de l'indemnité de guerre. On a écrit et répété que la France, une fois la guerre finie, s'était croisée les bras et avait attendu que l'Allemagne paie. La France au contraire a dû se serrer à blanc pour reconstruire les régions dévastées avec une sauvegarde qui n'avait d'égal que la science internationale employée à cette œuvre de destruction. Les Allemands avaient orienté la destruction au point de vue de l'avenir. Ils ont détruit tout ce qui offrait de grandes difficultés de reconstruction. La France s'est remise au travail, et aujourd'hui, les terrains dévastés sont couverts de moissons, les mines sont en activité et les fabriques ont été reconstruites. Pour reconstruire, il fallait de l'argent. Il fallait renoncer à l'idée de taxer le peuple. Ceux qui ont reproché à la France de ne pas l'avoir fait, n'ont évidemment pas songé, qu'il fallait taxer une population de quarante millions pour soixante-deux milliards. La France a emprunté les capitaux pour payer les intérêts. Il n'est que juste que l'Allemagne paie sa dette. D'ailleurs, dit le conférencier, la France ne s'a pas prise à la gorge. Après trois ans de paix, elle n'a encore versé qu'un milliard, alors qu'en 1870, la France a dû verser ses cinq milliards, soit quinze milliards aujourd'hui dans les deux sens.

M. le juge Fabre Surveylar a présidé la réunion.

ECHOS POLITIQUES

A la recherche d'un comté

M. CHARLES STEWART, MINISTRE DE L'INTERIEUR, N'A PAS ENCORE TROUVE DE SIEGE. — L'ELECTION DE WENTWORTH SERAIT IRRÉGULIERE.

Winnipeg, 24 (S.P.C.) — M. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, a déclaré ici hier que ses plans étaient vagues, mais qu'il n'avait pas encore l'intention de se présenter en dehors de l'Alberta. Malgré l'opposition des fermiers, unis, un mouvement se fait encore pour trouver un siège au nouveau ministre.

L'ELECTION DE WENTWORTH

Hamilton, 24. — On demandera au gouvernement fédéral d'annuler l'élection du comté de Wentworth pour irrégularité. C'est ce qui a été décidé à une réunion de fermiers tenue à Dundas récemment.

On priera le premier ministre King de faire une enquête sur la manière dont les bulletins de scrutin ont été manipulés par les officiers-rapporteurs. M. Gordon Wilson, conservateur a été déclaré élu par 12 voix sur Fred Woodley, candidat agraire-travailliste, à la suite d'un décompte fait par le juge Snider.

Les prétendues irrégularités consisteraient en ce qu'un officier-rapporteur emporta ses bulletins à Ottawa, immédiatement après l'élection pour agir comme juge d'une exposition de valloiles et ne remit les bulletins, qu'une semaine après l'élection.

AUCUNE PLAINTE

Ottawa, 24. — Aucune plainte n'a encore été reçue par l'officier-électoral en chef contre les irrégularités qui auraient été commises aux élections dans le comté de Wentworth. On fait remarquer ici que la méthode de procéder ordinaire dans ces cas est de s'adresser aux tribunaux.

DANS KINGSTON

Kingston, 24. — Les conservateurs et les libéraux de Kingston se réuniront ce soir pour choisir des candidats pour la prochaine élection partielle provinciale du 6 février. On dit que W.-F. Nickle, ancien député, a consenti à ce que son nom figure. On rapporte que M. F. Elliott, président de la Commission des utilités publiques, sera choisi par les libéraux. R.-G. Armstrong indépendant, et William Fleet, travailliste, sont déjà sur les rangs.

AUCUNE NOMINATION

Ottawa, 24. — A la suite de la réunion du cabinet, hier, on a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise au sujet de la nomination d'un représentant canadien à la conférence internationale de Gènes.

Les Clairons de La Casquette

Les membres du Corps des Clairons de La Casquette, se réuniront demain soir, à 8 h. 30, chez M. Emile Trudel, marchand de fourrures, 2109 Boulevard St-Laurent, qui met son local à la disposition des raquetteurs pour leur permettre de passer quelques bons moments ensemble.

La réunion consistera en un concert-boucan où, va sans dire, la note gaie dominera parmi les nombreuses notes que donneront les raquetteurs.

La provision de tabac canadien nécessaire à une réunion semblable a été gracieusement offerte par MM. M. Scott, marchand de tabac, 322 Rachel est, et J. O. Pineault, libraire, coin Rachel et Drolet.

Les organisateurs s'attendent à une nombreuse et joyeuse réunion et comptent sur la personne sur la présence de tous les membres du corps de clairons sans exception.

elle-ci que si elle voulait avoir du charbon elle devrait nourrir les ouvriers allemands.

La France, que l'on accuse d'exigence, dit M. Casenaves, a dû pour activer la reconstruction, retirer des banques deux cents millions de billets de francs et a réduit ainsi sa circulation monétaire de plus de deux milliards. S'annoncera-t-il alors que la France montre les dents sous les critiques ignorantes et les exigences trop accusées.

On reproche à la France, ajoute le conférencier, de s'engager dans la voie du militarisme et d'y consacrer la majeure partie de ses ressources. Or, avant la guerre, l'armée française avait un effectif de 900,000 hommes; elle n'en a plus que 647,000, et il faut songer que ses charges militaires ont doublé. Voilà notre esprit de militarisme. On a répété à satiété que la France a maintenant un esprit d'avarice et qu'elle veut se payer l'agrément d'une flotte considérable sans aucun besoin. Les gens qui en parlent à leur aise ne savent pas toujours de quoi il s'agit. Ils ignorent que depuis la guerre par économie nous avons supprimé 540,000 tonnes de bateaux sans attendre que l'on nous en ait fait la demande. Et pourtant cette marine était utile et nécessaire, car il ne faut pas oublier que nous possédons des colonies très étendues.

En plus nous sommes placés sur deux océans tout comme les Etats-Unis qui, eux, possèdent le détroit de Panama, sont en meilleure position que nous qui ne possédons pas le détroit de Gibraltar. On ne prétendra pas que nous abandonnions nos colonies pour diminuer notre flotte. Je me dis que nous avons eu quelque fois tort d'abandonner nos colonies.

M. Casenaves a ridiculisé l'idée émise que la France pourrait avoir l'intention de s'attaquer à sa voisine, l'Angleterre. La question des sous-marins avait été traitée bien avant la conférence de Washington. D'ailleurs les sous-marins servent surtout d'arme défensive. Nous ne pouvons plus avoir de navire de combat, et du moment que nous avons une marine, il faut bien qu'elle représente quelque chose.

M. le juge Fabre Surveylar a présidé la réunion.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis VENTE A UN DOLLAR

Grid of clothing items for sale at \$1.00 each, including foulards, chemises, cravates, etc.

Dupuis Frères LIMITEE LE MAGASIN DU PEUPLE 417-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.